

1^{ère} Année n° 4

Jeudi 3 Octobre 1940

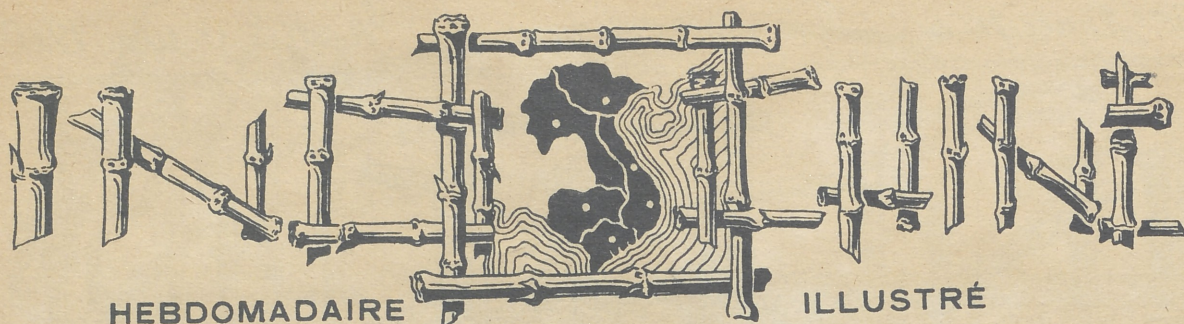
INDOCHINE

Hebdomadaire Le numéro: 0#30 Illustré

ANGKOR



BANTEAY SAMRÊ. — Tour centrale reconstruite



Directeur : **Jean SAUMONT**

DIRECTION - ADMINISTRATION : 15, Boulevard Rollandes — HANOI — Téléphone 428

ABONNEMENTS { **INDOCHINE et FRANCE.** Un an **12 \$ 00** — Six mois **7 \$ 00** — Le numéro **0 \$ 30**
ÉTRANGER. Un an **20 \$ 00** — Six mois **12 \$ 00**

Nos collaborateurs

Pierre ANDELLE, Maurice ANDRIEUX, Arnaud BARTHOUET, Georges BOIS, Ch.-H. BONFILS, Henri BOUCHON, Paul BOUDET, Bernard BREIL, Jean BROUSSEL, Révérend Père CADIÈRE, P. CHAMPENOIS, J.-Y. CLAEYS, G. COEDÈS, Mademoiselle COLANI, Jacques DESCHAMPS, P. DUPONT, Jean FARCHI, Pierre FOULON, V. GLAIZE, Victor GOLOUBEV, DUONG-QUANG-HAM, Jean M. HERTRICH, NGUYÊN-VAN-HUYÊN, NGUYÊN-TIÊN-LANG, Louis LEVY, Paul MALLERET, Paul MUNIER, Jean NOEL, Paul RENON, Jean ROUX, Jean SAUMONT, Madame Marguerite TRIAIRE, LÊ-TAI-TRUONG, NGUYÊN-MANH-TUONG, etc..

ILLUSTRATION : Madame BOUDET, NGUYÊN-HUYÊN, NAM-SON, TO-NGOC-VAN, etc.

PHOTOGRAPHIE : Central Photo (Hanoi), Huong-Ky (Hanoi), Modern Photo (Saigon), Section photographique du Gouvernement Général, Studio d'art F. Nadal (Saigon), etc..

DÉPOSITAIRES

HANOI

« INDOCHINE », 15, boulevard Rollandes.
 G. TAUPIN ET C^{ie}, 50, rue Paul-Bert.
 A. B. C., 50, rue du Coton.
 LIBRAIRIE HOC-HAI, 34, rue de la Citadelle.
 HUONG-GIANG, 57, route de Hué.
 HUONG-SON, 97, rue du Coton.
 HUNG-THUY, 157, rue du Coton.
 LIBRAIRIE CENTRALE, 60, rue Borgnis-Desbordes.
 MOHAMED ISMAIL, rue Paul-Bert.
 NAM-KY, 14, boulevard Gia-Long.
 THUY-KY, 98, rue du Chanvre.
 TRAN-VAN-KHOAT, 120, rue du Coton.
 TRUONG-XUAN, 55, route de Hué.
 VAN-LAM, 33, rue Francis-Garnier.
 VAN-NGOAN, 110, rue du Pont-en-Bois.

SAIGON

LIBRAIRIE A. PORTAIL, 185, rue Catinat.

HUÉ

HUONG-GIANG, 21, rue Paul-Bert.
 LE-THANH-TUAN, rue Paul-Bert.
 NGUYEN-XUAN-QUE, Kiosque, rue Jules-Ferry.

PNOM-PENH

LIBRAIRIE A. PORTAIL, 14, Avenue Boulloche.

HAIPHONG

« INDOCHINE », 44, boulevard Amiral-Courbet.
 CHAFFANJON, boulevard Amiral-Courbet.
 MAI-LINH, 60, avenue Paul-Doumer.
 NAM-TAN, 100, boulevard Bonnal.
 TAI-FAT, 61, boulevard Paul-Bert.

BAC-NINH

VAN-VIET, 216, rue Tiên-An.

CAO-BANG

HOANG-TICH-THANH, 77, rue Pho-Lu.

DAP-CAU

VINH-THAI, 43, rue Principale.

HAIDUONG

LIBRAIRIE QUANG-HUY, rue du Maréchal-Joffre.

LANGSON

TRAN-DANG-LONG, 10, rue Chavassieux.

NAM-DINH

HOP-KY, 34, rue Carreau.
 PINZON, rue Carreau.

PHUTHO

CAT-THANH.

QUINHON

MY-LIEN, 78, quai Gia-Long.

SEPT-PAGODES

CHI-LINH, rue Hoa-Lac.

TONG

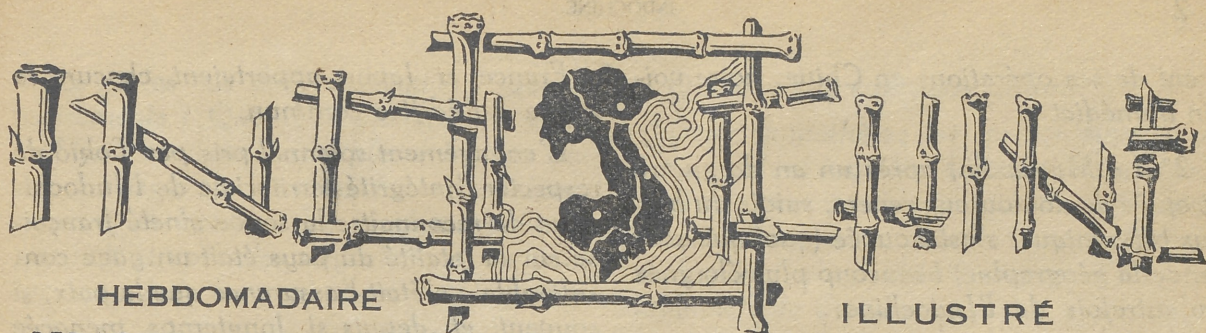
DAN-SAN, rue Son-Loc.
 LIBRAIRIE DE FRANCE.

VIÉTRI

LONG-HOA.

VINH

AN-NGOC-PHUNG, Square Khoa-huu-Hao.



REDACTION-ADMINISTRATION : 15, Boulevard Rollandes - HANOI — Tél. : 428

SOMMAIRE

	Pages		Pages
Comprendre	1	La semaine :	
L'Interprétation des objets d'art, par LOUIS MALLERET	5	En France	19
Un poète annamite contemporain : Nguyễn-khac-Hiêu, par NGUYEN-TIEN-LANG	7	En Extrême-Orient	19
Un poème de Tan-Da	8	Dans le Monde	20
Les typhons de la Mer de Chine	9	La vie indochinoise	21
Angkor, par G. CÈDÈS	I	On devrait mieux choisir les gens, roman, par PAUL MUNIER	24
S. M. Bao-Dai dans son Cabinet de travail	VII	Pour le dimanche :	
Inauguration de l'Ecole de Thiên-Hoa à Thanh-Hoa par S. M. Bao-Dai	VIII	Tricotons	27
		Mots croisés n° 3	27
		Solutions des mots croisés n° 2	27

ABONNEMENT : 1 an 12 \$ — 6 mois 7 \$ — le numéro 0 \$ 30

COMPRENDRE

L A taupinière, comme on dit, cache la montagne. Nous avons le nez sur l'événement ; nous n'en voyons — mais, en revanche, avec un fort grossissement, et selon des perspectives terriblement déformées — qu'un seul aspect, le plus immédiat, celui qui se trouve juste sous notre regard. Nous nous donnons le ridicule de parler à tort et à travers de ce que nous ignorons (excusables un peu, il est vrai, par la gravité des choses)... Etonnez-vous, après cela, que tant de sottises aient couru la ville et les cafés !

Essayons d'oublier toutes ces folles rumeurs ; d'oublier même les noms qu'on cite, bien que beaucoup nous soient chers, et

que tous soient ceux de nos frères, Français et Annamites, exposés côte à côte au même feu. Essayons de nous retirer de l'immédiat, de prendre un peu de recul, de redresser les perspectives, et de comprendre.

TROIS FAITS

Comprendre ? Il est impossible de comprendre si l'on ne tient pas compte de trois faits qui sont à la base de tout.

1° Le Japon est, aujourd'hui, la principale puissance de l'Extrême-Orient, et se trouve être aujourd'hui, par le développe-

ment de ses opérations en Chine, notre voisin immédiat ;

2° La Métropole, après un an de guerre et après de douloureux revers, suivis du blocus britannique, s'est trouvée (quoi que prétende la géographie) beaucoup plus éloignée qu'autrefois de l'Indochine.

Il n'était donc pas seulement opportun, il devenait nécessaire pour le Gouvernement français d'entrer en rapport avec le Japon pour clarifier les relations des deux pays en ce qui concerne l'Indochine. Des négociations s'imposaient ;

3° On eût souhaité, bien sûr, que ces négociations pussent entrer dans le cadre d'une vaste consultation internationale, d'une de ces conférences de la Table Ronde dont parlait récemment le Président Roosevelt : les principales puissances directement intéressées à l'équilibre du Pacifique y eussent pris part. Mais les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, soit parce que leur attention était trop occupée ailleurs, soit parce que — fidèles aux traditions diplomatiques de l'ancien ordre — ils ont été en retard sur les événements, n'étaient pas en mesure de faire entendre leur voix, et, peut-être, ne le souhaitaient pas.

C'est, répétons-le, à partir de ces données essentielles qu'il faut considérer toute l'affaire ; ce sont elles qui lui donnent son sens.

France et Japon apportaient chacun sa pierre à l'édifice commun.

L'engagement solennel pris par Tokio de respecter l'intégrité territoriale de l'Indochine et de reconnaître la souveraineté française sur la totalité du pays était un gage considérable : c'était l'assurance que la paix, si souvent et depuis si longtemps menacée dans la colonie, allait enfin être consolidée.

La France, de son côté, reconnaissait la situation spéciale du Japon en Extrême-Orient. Elle lui donnait à ce sujet « la plus grande marque de confiance qu'un pays puisse donner à un autre pays » : elle lui accordait l'usage de quelques aérodromes déterminés dans la partie septentrionale du Tonkin, le droit d'utiliser, sous certaines conditions et limitations, le port de Haiphong pour desservir ces aérodromes, et, enfin, la faculté de débarquer sur notre sol des contingents militaires chargés d'assurer le service et la police de ces terrains.

Disons, en passant, que les bobards les plus invraisemblables n'ont pas manqué de courir là-dessus :

(32 lignes censurées)

LES NÉGOCIATIONS ET LES ACCORDS

Les négociations franco-japonaises ont commencé au mois de juin, aux alentours de l'armistice. Elles se sont poursuivies durant trois mois ; elles ont été délicates, laborieuses. Chacun des deux partenaires apportait à la défense de son point de vue — le coup était régulier — non seulement toute sa subtilité, mais aussi toute son énergie. L'entente se fit enfin. Elle devait être sanctionnée en dernier lieu par la convention militaire signée en Indochine même le 22 septembre.

L'ARMÉE DU KOUANG-SI

Tout ceci n'alla certainement pas sans discussion. Mais les principales difficultés vinrent probablement d'ailleurs.

Nous avons tous suivi, à travers les concises informations qu'on nous donnait, les

hauts et les bas des négociations. Que de revirements ! Que d'oscillations du « tout va bien » au « rien ne va plus » ! Leurs causes précises, on ne nous les a pas dites ; mais, à la lumière des incidents survenus pendant et après les négociations, ne peut-on essayer de les conjecturer ?

Nous savons que, sur notre frontière Nord, dans la région de Lang-son, pesait la menace d'une division forte d'une vingtaine de milliers d'hommes, turbulente, pressante, au surplus bien entraînée et pourvue d'un matériel puissant. L'agitation de ces troupes s'est manifestée à deux reprises : une première fois lors de l'incident de Dong-dang du 6 septembre, qui n'eut pas de suites ; une deuxième fois dans la nuit du 22 au 23 septembre.

Nous savons encore qu'on avait convenu d'évacuer cette division par le Tonkin et par Haiphong, — mais seulement dans des formes à déterminer, et, en tous cas, de telle sorte qu'elle traversât le Tonkin par petits paquets, n'y séjournât pas et, plus généralement, ne profitât pas de ce transit pour se livrer à une occupation militaire qui a toujours été exclue par la France des conditions jugées par elle acceptables.

Ne serait-ce pas précisément cette irritante et difficile question de l'armée de Kouang-si qui a jeté dans les pourparlers tant de turbulence ?

L'INCIDENT

Quoi qu'il en soit, l'armée du Kouang-si fut, dès l'après-midi du 22 septembre, et par les soins du Général Nishiharra, avisée des signatures qui venaient d'être échangées, mise au courant des dispositions restrictives qui la visaient, et invitée (pour appeler les choses par leur nom) à se tenir tranquille.

On sait comme elle en tint compte : dans la nuit, en formation de combat, elle vint se heurter à nos avant-postes. Ceux-ci obéirent aux consignes reçues, et résistèrent.

Quelle allait être notre attitude ?

Deux hypothèses se présentaient : ou bien, malgré tous les accords, cette armée était secrètement d'accord avec son Gouvernement ; ou bien, comme tout le laissait supposer, il s'agissait de sa part d'un véritable acte de dissidence.

Dans le premier cas, nous n'avions pas deux solutions : c'était la guerre, immédiatement. Dans le deuxième cas, au contraire, nous devions certes nous opposer à l'envahisseur ; mais, en même temps, nous devions prendre soin pour notre part, de ne pas envenimer les choses, de ne pas laisser l'incident dégénérer en conflit, enfin d'approcher Tokio pour obtenir son intervention auprès de ses propres troupes indisciplinées.

Le Général Nishiharra, qui, au cours des négociations, avait montré la ténacité qui revenait à son rôle, prit, dès l'annonce de l'incident, une attitude parfaitement loyale : il dépêcha aux troupes du Kouang-si, pour les arrêter, émissaire sur émissaire ; puis il quitta Haiphong pour aller exposer aux grands chefs militaires japonais les termes exacts de la convention du 22, et leur montrer en quoi l'armée du Kouang-si était en train de les violer. Il intervenait, en même temps, auprès de son Gouvernement que, de notre côté, nous touchions par l'intermédiaire de notre Ambassade.

Cependant nous nous abstenions d'engager la totalité de nos moyens. Nous nous contentions de résister et de ne réagir que sur les points où nous étions attaqués. Il faut observer d'ailleurs que l'armée du Kouang-si, malgré les assurances qu'elle avait données au Général Nishiharra, se montre moins soucieuse que nous de la bonne foi : même quand elle ne tirait pas, elle profitait de la situation pour effectuer des mouvements stratégiques en parfaite contradiction avec les engagements pris.

L'incident fut très grave : il y eut de chaque côté des pertes. Mais les interventions demandées produisirent leurs effets, et on stoppa les opérations.

DÉTENTE

Enfin s'annonça la détente. Pourquoi cette détente ?

D'une part, le Gouvernement de Tokio, approuvant la conduite loyale du Général Nishiharra, paraît avoir résolu de faire observer avec exactitude les accords et conventions franco-japonais. Quelque jugement que, nous, Français, nous puissions porter sur les termes dont a usé à notre égard la radio de Tokio — une confiture très sucrée tandis que les nôtres se faisaient tuer — nous pouvons du moins constater qu'elle n'a pas cherché à envenimer l'incident, qu'elle a même voulu le minimiser et le réduire à une simple escarmouche de frontière.

D'autre part, l'Indochine et la France ont, dès le début, déclaré qu'elles entendaient appliquer elles-mêmes les engagements qu'elles avaient souscrits, sous condi-

tion, bien entendu, que ce respect fut bilatéral. Elles ont, dès le début, fait savoir à Tokio qu'il dépendait de lui que l'incident dégénérât ou non en hostilités ouvertes et, en gage de leur bonne foi, dès qu'elles eurent reçu les assurances nécessaires, elles décidèrent, pour leur compte, d'exécuter les premières clauses de cet accord et d'autoriser le débarquement pacifique dans la région d'Haiphong des troupes qui devaient, en effet, y débarquer.

Et c'est ce qui a donné un caractère paradoxal à la journée du 26 : des troupes japonaises étaient accueillies pacifiquement à Haiphong (pacifiquement... sauf l'odieuse et meurtrière initiative d'un aviateur isolé), tandis qu'on cessait à peine de se battre, dans la région de Lang-son, contre d'autres troupes japonaises.

INDOCHINE



L'INTERPRÉTATION DES OBJETS D'ART

par LOUIS MALLERET.

L'appréciation de la valeur esthétique, historique ou documentaire d'un tableau, d'un bronze ou d'un ivoire a toujours été pour les personnes non averties, une source d'hésitations et de perplexités. A plus forte raison, leur embarras s'accroît-il dans des proportions immenses, dès qu'il s'agit d'estimer l'intérêt d'un de ces innombrables objets dans lesquels s'est exprimé, peu ou prou, la pensée des peuples asiatiques. Ils ne marchanderaient pas une franche admiration à ce que leur fait pressentir un certain sens instinctif de la beauté universelle, mais leur bonne volonté se trouve désarmée devant ce qu'ils considèrent, souvent à tort, comme d'indéchiffrables rébus.

Certains s'imaginent que l'appréciation d'un objet d'art relève d'une sorte d'intuition secrète ou de don providentiel. En cela ils n'ont pas tout à fait tort, car le bon goût est loin d'être la chose du monde la mieux partagée. Néanmoins, on se tromperait fort si l'on croyait qu'aucune considération rationnelle n'intervient dans l'examen d'un objet. Contrairement à l'opinion admise, « des goûts et des couleurs », l'on peut parfaitement discuter. Ce n'est qu'affaire de bon sens, de discernement, de prudence et aussi de culture.

La première considération à laquelle il convient de s'attacher, c'est qu'un objet, aussi modeste soit-il, est un fait de civilisation, c'est-à-dire qu'il possède une valeur de témoignage, quelle que soit l'époque à laquelle on puisse l'attribuer. C'est ainsi que tel ustensile, telle arme, tel article de parure est un document pour le sociologue et l'historien. Quand il s'agit d'objets appartenant à des populations qui vivent de notre temps, l'étude de ceux-ci relève de l'ethnologie, une science encore bien jeune, dont des esprits mal intentionnés ont dit qu'elle était la plus inexacte de toutes les sciences et qui cependant, a déjà rendu d'immenses services à la connaissance des peuples. Par les témoignages qu'elle rassemble, nous apprenons comment les autres hommes s'habillent, comment ils mangent, comment ils prient et cela ouvre au philosophe d'immenses perspectives sur les modalités diverses de la pensée humaine.

Transportons cette préoccupation jusqu'aux âges les plus reculés et nous découvrons alors un nouveau point de vue qui est celui de l'archéologue. Celui-ci, sans être insensible à l'intérêt proprement esthétique des choses s'attache

d'abord dans un objet à sa signification historique. Une trouvaille effectuée dans des conditions offrant toute garantie d'authenticité a pour lui, en premier lieu, la valeur d'un témoignage. De l'examen de celui-ci, il tire une interprétation qui ne dépasse pas souvent la simple portée d'une hypothèse, mais qui parfois projette d'inappréciables aperçus sur le degré de civilisation, les affinités ethniques, les coutumes, les croyances magiques, morales ou religieuses des peuples anciens.

Vous apercevez ainsi l'immense champ de perspective que peut ouvrir l'examen scientifique de modestes objets. Jusqu'ici cependant, je ne vous ai entretenu que du point de vue de l'ethnologue, de l'archéologue ou de l'historien. Il me reste à aborder un sujet infiniment plus délicat ; c'est celui qui concerne les exigences du dilettante, ou si vous préférez du collectionneur. Celui-ci ne recherche pas toujours l'objet le plus typique ou le plus significatif. Quelquefois, il le choisit parce qu'il a frappé sa curiosité par quelque singularité accidentelle. De ces motifs qui relèvent souvent de la fantaisie individuelle, il serait imprudent de dégager aucune loi.

Il est par contre, des amateurs plus éclairés qui obéissent à des inclinations d'ordre esthétique et accessoirement historique. Mais avant d'examiner les considérations solides sur lesquelles ils peuvent fonder leur préférence, je voudrais tirer au clair une question qui embarrasse souvent le profane. Il est des gens qui viennent en me posant généralement deux questions, auxquelles je dois répondre sans hésiter, sous peine d'être rangé définitivement parmi les ignorants. — « Est-ce que c'est rare ? » demandent-ils, ou encore « Est-ce que c'est ancien ? » Et je leur en pose invariablement une troisième qui revient à savoir si l'objet leur plaît. Car, au fond tout est là. Il ne suffit pas qu'un objet soit peu commun ou qu'il ait appartenu à une antiquité reculée pour qu'il exerce sur notre sensibilité tout son attrait. Les choses n'ont d'importance que par les souvenirs ou la curiosité qu'elles éveillent dans notre esprit. Elles ne se définissent le plus souvent qu'en fonction de nos désirs, de nos chimères, de notre vanité ou encore, osons le dire, de notre snobisme. C'est dire qu'une chose ancienne n'est pas nécessairement belle. A un autre égard, il faut admettre qu'une statuette maladroitement exécutée n'est pas obligatoirement

ancienne. Beaucoup confondent la gaucherie dans l'exécution avec l'archaïsme. On pourrait tout aussi bien soutenir qu'une facture malhabile est un indice de basse époque ou encore le fait d'un copiste ignorant.

D'autres motifs plus sérieux peuvent néanmoins intervenir dans l'interprétation d'un objet. D'abord sa destination qui peut être rituelle, magique ou simplement domestique, puis sa forme qui n'est autre que sa parfaite adaptation à sa fonction. On aurait tort cependant d'imaginer que celle-ci obéit invariablement à de simples considérations d'équilibre. Il y a des récipients par exemple qui répondent à des préoccupations de stabilité rigoureuse, mais qui sont en même temps le rappel de quelque forme antique consacrée par une longue tradition. Tel est le cas de certains bronzes chinois. D'autres fois, il arrive que la forme a une signification presque exclusivement symbolique. Ainsi, qu'appelait-on un « *tsong* » dans la Chine ancienne ? C'était une sorte de tube taillé extérieurement en forme de parallépipède et qui se terminait par deux extrémités cylindriques. C'était un objet rituel qui symbolisait essentiellement la Terre. Celle-ci étant carrée selon les anciennes conceptions cosmologiques du peuple chinois se trouvait représentée par la partie intermédiaire de l'objet dont les angles pouvaient indiquer en outre, les quatre directions de l'espace. Ainsi, la forme des objets peut avoir une signification allégorique, interprétation qui n'est pas la moins intéressante de toutes celles qu'on peut leur donner.

Parmi les autres éléments d'appréciation, il faut tenir compte de la matière utilisée. Il est des substances qui par leur valeur intrinsèque, communiquent déjà à l'objet un très grand prix. Mais l'intérêt qui s'attache à la matière employée c'est que la nature complaisante ou rebelle de celle-ci a souvent exercé une influence sur l'exécution du sujet. Selon qu'elle est poreuse ou d'un grain ténu, celle-ci détermine souvent l'aspect de la pièce et la rend agréable aux yeux ou au toucher. Il ne faut pas négliger ici en effet, les indications fournies par certaines sensations tactiles qui, tout autant que les impressions visuelles contribuent à donner aux choses un aspect désagréable ou sympathique.

Enfin, on ne saurait sous-estimer non plus, ce que le peintre ou le sculpteur appellent la technique, c'est-à-dire, entre autres considérations, le savoir-faire propre à l'exécutant. Cela est si important qu'au laboratoire du Musée du Louvre certains procédés microphotographiques permettent d'identifier à coup sûr un tableau de maître par le simple examen des stries légères imprimées dans la couleur par les poils

du pinceau. Chaque peintre, en effet, possède un coup de main qui lui appartient en propre et permet ainsi de le reconnaître, comme par une sorte d'examen graphologique.

Quand on a affaire à un tableau ou à une sculpture, l'une des préoccupations que l'on peut se proposer consiste dans l'identification du sujet représenté. L'ancienne critique d'art, telle que l'avait formulée au XVIII^e siècle son véritable fondateur Diderot, consistait principalement dans les développements littéraires que celui-ci pouvait inspirer. Le sujet peut être d'inspiration mythologique, historique, allégorique ou être tiré tout simplement de l'observation directe de la nature. Celui-ci peut enfermer une part de vérité, de convention ou de fiction. L'imagination de l'artiste travaillant sur une donnée initiale, on a pu altérer celle-ci ou au contraire, l'enrichir de séductions supplémentaires. La composition des ensembles, la distribution des lignes ou des volumes dans l'espace, le chatoiement des couleurs collaborent enfin avec d'autres impressions subtiles et quasi-impondérables, dans une action globale dont la somme agit sur notre sensibilité.

L'interprétation du sujet ou du décor constitue souvent la partie la plus vivante de l'examen d'un objet d'art. C'est aussi quelquefois la plus difficile, en ce qu'elle suppose une culture immense puisée à la connaissance des croyances, des mythes, des traditions, de l'histoire, de la pensée morale ou philosophique des peuples. Chacune des images représentées sur un bas-relief ou sur un vase antique est une histoire sans paroles qu'il s'agit d'abord d'identifier. L'iconographie de l'Asie orientale est à cet égard, un monde presque illimité dans lequel s'agitent des divinités bienfaisantes ou terribles issues les unes des écritures canoniques ou des traditions légendaires, les autres des grandes épopées racontant les exploits des dieux ou des héros.

Dans la série des entretiens qui, de semaine en semaine, accompagneront celui-ci, je voudrais vous aider à reconnaître quelques-unes des idoles et des personnages les plus populaires de l'imagerie indienne ou chinoise, ou encore vous faciliter l'intelligence de quelques-unes des scènes figurées sur les bas-reliefs des grands monuments de l'Inde, du Cambodge ou de Java. Vous verrez alors, au bout de quelques-unes de ces causeries que l'examen des documents d'art, loin de relever d'une sorte d'impressionnisme individuel, admet un ensemble de connaissances parfaitement communicables, par lesquelles peut s'affirmer l'agilité de notre esprit et la culture de notre goût.

LOUIS MALLERET.

Un poète annamite contemporain: **NGUYÊN - KHAC - HIÊU**

par NGUYÊN-TIÊN-LANG.

Le 7 juin 1939, à l'âge de 51 ans, est mort, dans une chaumière de la banlieu hanoïenne, Nguyên-khac-Hiêu dit Tan-Da, qui est considéré, à juste titre, comme le plus grand poète de l'Annam contemporain. Sa mort fut un deuil public pour toute la jeunesse et les intellectuels annamites. Le Gouvernement français de la Fédération Indochinoise et le Gouvernement Impérial d'Annam ont témoigné la part qu'ils prennent au sentiment public, en accordant des secours pécuniaires aux enfants du poète qui décéda dans un dénuement voisin de la misère.

Né en 1888, Tan-Da appartient à une grande famille de mandarins et de lettrés de la province tonkinoise de Sontay. Un échec au concours littéraire triennal, alors seule porte d'accès aux honneurs et aux emplois publics, amena le poète à s'écarter à vingt ans de la voie tracée par ses ancêtres, en se consacrant exclusivement à la poésie. L'histoire de sa vie se confondit dès lors avec celle de ses œuvres. Fait intéressant à noter, vers la trentième année, il voulut néanmoins prendre sa part de l'effort général d'adaptation qui se poursuit en Annam dans tous les domaines, pour évoluer vers la civilisation moderne, et il accepta de diriger une revue, la *Huu-Thanh*, puis en fonda bientôt lui-même, l'*An-Nam Tap-Chi* (Revue d'Annam). Ses déboires financiers commencèrent avec cette entreprise, et il ne devait plus s'en relever. Marié à une jeune fille également de famille lettrée et mandarinale, il se trouva au surplus en face de charges de famille croissantes, avec les sept enfants qui vinrent dans son foyer.

D'un caractère absolument à part, d'une intransigeante fierté, Tan-Da fut de son vivant la proie toute désignée d'une certaine presse humoristique annamite qui rendit illustre en lui sa manie de sacrifier à la Dive Bouteille, manie qu'il partagea avec tant de fameux poètes de la Chine, voire de l'Univers. Les poèmes bachiques de Tan-Da, s'ils étaient traduits, mériteraient la comparaison avec les plus illustres du genre. Nous n'en citerons que ce quatrain :

*« Être ivre, c'est, à y réfléchir, être bien fautif.
Eh ! Fautif je veux bien l'être, et ivre je le veux
[rester.*

*La terre n'est-elle pas ivre, sinon pourquoi
[tournerait-elle ?*

*Le ciel n'est-il pas ivre ? Son visage, le soleil,
[est rouge, rouge. Et qui donc ose en rire ? »*

Son ivresse ne fut que l'attitude de l'homme qui souffrait de ne pas pouvoir se rendre utile à son pays, aux « montagnes et eaux » natales, à la gloire desquelles chaque siècle se doit d'ajouter.

Dans un de ses poèmes, Tan-Da fait parler la reine Yang-Kei-Wei de la Légende chinoise, et cette belle reine, du haut du ciel, en regardant le spectacle de son pays, chantait :

*« Les montagnes sont bleues, bleues,
Les eaux sont bleues, bleues,
Les eaux et les montagnes, par qui sont-elles
[destinées en un si tendre tableau ?
Eaux et montagnes s'écroulent dans la déca-
[dence,
Mes pleurs coulent pendant les cinq veilles de
[la nuit.*

*« Nuit de cinq veilles,
Méditations de cinq veilles.
L'amour pour les eaux et les montagnes natales,
Qui pourrait l'oublier ?*

*Comment oublier cet amour ?
Comment se souvenir de cet amour ?
Le monde humain est loin
Dans le ciel, les eaux et les montagnes sont
[bleues, bleues. »*

Ce poème traduit l'âme du poète qui veut s'écarter des mesquineries de la vie et vivre dans les nuages et les rêves, mais ne saurait néanmoins oublier ce qu'il doit à son pays.

L'honneur de Tan-Da, — quoique certains Annamites le lui aient reproché comme une des causes du ralentissement de sa veine poétique, — fut d'avoir voulu, pour cette raison, se mêler à la littérature militante. Ses articles de presse sont la partie la plus discutée de son œuvre, mais certainement la plus vivante. Et, quand, surtout, on peut comme maintenant les étudier dans leur ensemble, on y découvre un souci de ne pas troubler l'ordre social par des bouleversements trop rapides, une volonté de défendre les parties vivaces des anciennes doctrines, un amour en même temps, de la jeunesse et une foi en l'Occident et en la France, qui sont profondément touchants.

Par là, Tan-Da fut une manière de symbole, le symbole de cette génération de lettrés annamites qui s'efforcèrent loyalement de ne pas se

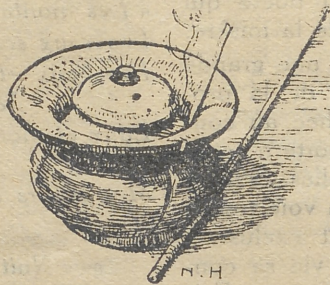
laisser dépasser par les événements et de ne pas « boudier l'évolution », fût-ce au prix de sacrifices personnels.

L'œuvre poétique de Tan-Da, son œuvre de prosateur, son œuvre, enfin de traducteur des livres les plus importants de la littérature classique chinoise dans la langue annamite, sont indiscutablement hors de pair, et dignes de toutes les admirations. Dans ses poèmes, il a tiré de la langue annamite, si musicale en elle-même, des effets qui sont demeurés insurpassés. Aisée, fluide, ailée, la poésie de Tan-Da Nguyên-khac-

Hiêu a la pureté des cristaux et la délicatesse des fleurs, et la grâce s'y rencontre avec une profondeur d'humanité qui communique de poignantes émotions.

Quelques jeunes lettrés annamites de culture française se proposent de traduire cette œuvre en français. Citons parmi les quelque trente volumes et plaquettes de Tan-Da, le *Khôi-Tinh* (Bloc d'amour), le *Giác-mông còn* (Petit rêve), le *Con choi* (Jeux), etc...

NGUYEN-TIEN-LANG.



UN POÈME DE TAN-DA

La première fleur de lotus éclose dans l'étang

Dans l'étang qu'est-il de plus beau que la fleur de lotus ?

En voici une qui éclot avant toutes les autres.

A la surface de l'eau, au pied des nuages, cette féminine beauté, comme exilée...

Calice vert, corolle blanche, et au cœur, des étamines jaunes.

Bourdonnant, s'envole à l'entour l'essaim de papillons,

Tandis qu'au loin, lentement, rame une barque solitaire.

C'en est fait, voici qu'elle s'est ouverte, ta beauté, ô fleur, et tu ne peux plus
[te refermer...]

Et tu sembles pudique, craindre encore que tes sœurs te jalouent...

Les typhons de la mer de Chine ⁽¹⁾

II

GÉOGRAPHIE ET EFFETS DES TYPHONS

Comme l'avait remarqué Dampier dès le XVII^e siècle, les typhons sont fréquents en Mer de Chine en juillet, août et septembre.

En fait la saison des typhons est beaucoup plus longue et s'étend d'avril en novembre. En dehors de ces limites, ils sont forts rares.

Soixante-dix pour cent environ des typhons qui évoluent au large de nos côtes se forment dans le Pacifique à l'Est des Philippines, et trente pour cent environ dans la Mer de Chine même. Les typhons de cette deuxième catégorie se font de plus en plus rares à mesure qu'avance la saison de la mousson d'hiver.

La zone de leur formation dans les derniers mois de l'année (octobre, novembre et décembre) est beaucoup plus Sud que celle des typhons de juin, juillet, août, septembre. En décembre, les quelques rares typhons qui évoluent dans la partie méridionale de la Mer de Chine viennent du Pacifique à la hauteur des Iles Carolines.

Théoriquement, comme nous avons vu plus haut, les trajectoires de ces tempêtes sont sensiblement paraboliques, mais le fait est relativement rare en Mer de Chine. Dans leur ensemble et surtout dans le début les routes suivies par les typhons qui y évoluent ont une orientation générale assez régulière : de l'Ouest-Sud-Ouest vers l'Ouest-Nord-Ouest. Mais prises en particulier les trajectoires affectent parfois des allures fort compliquées.

Comme il en est des zones de formation, les trajectoires se décalent de plus en plus vers le Sud avec l'arrivée de la mousson d'hiver.

Dès le mois d'octobre les typhons qui touchent le littoral tonkinois sont fort rares.

A partir de novembre, les zones intéressées sont surtout le Sud-Annam et le large de la côte cochinchinoise.

La vitesse de marche varie d'un typhon à l'autre, d'une saison à l'autre et suivant la partie de la trajectoire.

En général, les typhons dont les trajectoires sont les plus méridionales se propagent plus rapidement que ceux évoluant dans les latitudes plus élevées.

En moyenne on peut dire que la vitesse de marche est environ de 11 nœuds entre 20° et 25° de latitude, 10 nœuds entre 15° et 20°, 9 nœuds entre 5° et 15°.

Le diamètre des typhons, c'est-à-dire le diamètre de la zone tourbillonnaire, est fort variable. Certains typhons peuvent s'étendre de la Mer de Chine au Japon ; d'autres ont un diamètre ne dépassant pas 50 kilomètres. Il ne faut pas croire cependant que ce sont les plus étendus qui sont les plus violents.

Des 257 typhons observés depuis 31 ans en Mer de Chine, la moitié environ seulement a abordé le littoral de la colonie. Parmi ces derniers, la moitié a touché la côte au Nord de la Porte d'Annam et Padaran. La côte cochinchinoise est très peu intéressée par les typhons.

En juillet et août le littoral du Nord de la Porte d'Annam presque seul est touché tandis qu'en octobre et novembre c'est à peu près uniquement le littoral entre la Porte d'Annam et Padaran.

Les typhons qui abordent la côte indochinoise, celle de la Cochinchine exceptée, se heurtent à des régions montagneuses. Ils se déforment et se combrent sans aller plus loin ; le comblement provoque alors d'abondantes chutes de pluie.

Il est à remarquer également que ce ne sont pas les typhons les plus violents qui provoquent le plus de précipitation. Des pluies diluviennes et dévastatrices font suite souvent à des dépressions peu creuses, et par conséquent sans grands vents.

Généralement, pour les typhons qui évoluent en Mer de Chine, l'aire de pluie s'étend beaucoup plus au Nord qu'au Sud de la trajectoire ; et les typhons des derniers mois de l'année (octobre et novembre) sont ceux qui ordinairement provoquent le plus de précipitations.

Les autres régions tropicales du globe touchées par les typhons sont :

de juin à novembre : les Antilles, le Golfe du Mexique, la côte Ouest de l'Amérique du Nord, le Golfe du Bengale et la Mer d'Oman.

de décembre à avril : l'Océan Indien du Sud (Madagascar, Maurice, la Réunion), l'Océan Pacifique Sud (Tahiti, les Nouvelles-Hébrides, la Nouvelle-Calédonie).

Dans toutes ces régions, ils présentent les mêmes caractères, et se sont rendus célèbres par les dégâts immenses qu'ils ont causés ; rappe-

(1) Voir *Indochine* N° 3.

lons seulement celui de Tamatave en 1927, celui de la Guadeloupe en septembre 1928.

Pour apprécier ces formidables mouvements de l'atmosphère il est intéressant d'avoir une description des plus mémorables. Le plus terrible cyclone qui ait été décrit est encore celui du 10 octobre 1780, que l'on a spécialement nommé le *grand ouragan* et qui semble avoir résumé toutes les horreurs de ces grandes scènes de la nature. Partant des Barbades où rien ne resta debout, ni arbres, ni demeure, il fit disparaître une flotte anglaise mouillée devant Sainte-Lucie, puis il ravagea complètement cette île, où six mille personnes furent écrasées sous les décombres. « Ensuite, le tourbillon se portant sur la Martinique enveloppa un convoi de transports français et coula plus de quarante navires portant quatre mille hommes de troupes. Les bâtiments du convoi disparurent telle est l'expression laconique dont se servit le Gouverneur de la Martinique dans son rapport. Plus au Nord, la Dominique, Saint-Eustache, Saint-Vincent, Puerto-Rico, furent également dévastés, et la plupart des bâtiments qui se trouvaient sur le chemin du cyclone sombrèrent avec leurs équipages. Au delà de Puerto-Rico, la tempête se replia au Nord-Est vers les Bermudes, et bien que sa violence se fût graduellement affaiblie, elle n'en coula pas moins plusieurs vaisseaux anglais qui retournaient en Europe. La rage destructive de l'ouragan ne fut pas moindre à terre. Neuf mille personnes périrent à la Martinique, mille à Saint-Pierre seulement, où il ne resta pas une maison debout, car la mer s'éleva à une hauteur de 7 m. 50 et cent cinquante maisons disparurent instantanément le long de la plage. A Port-Royal (Fort de France), la cathédrale, sept églises et quatorze cents maisons furent renversées ; seize cents malades et blessés furent ensevelis sous les ruines de l'hôpital. A Saint-Eustache, sept bâtiments furent mis en pièce sur les rochers, et des dix-neuf qui coupèrent leurs amarres et qui gagnèrent le large, un seul retourna au port. A Saint-Lucie, six mille personnes périrent ; les plus fortes constructions furent arrachées de leurs fondations ; un canon fut transporté à plus de trente-neuf mètres, et des hommes ainsi que des animaux furent enlevés du sol et jetés à plusieurs mètres de distance. La mer monta à une si grande hauteur, qu'elle démolit le fort et renversa un bâtiment contre l'hôpital qui fut écrasé sous le poids. Des six cents maisons de Kinstown, dans l'île de Saint-Vincent, quatorze seulement restèrent debout ! La frégate française, *La Junon* se perdit.

« Dans les îles Sous-le-Vent, les personnes qui habitaient le palais du Gouvernement cherchèrent un refuge au centre des constructions pendant le fort de la tempête, pensant que

l'épaisseur énorme des murs (près de un mètre) et leur forme circulaire, les préserveraient de la fureur du vent ; à onze heures et demie, elles étaient forcées de se réfugier dans la cave, le vent ayant pénétré partout et arraché presque tous les toits ; mais, l'eau montant à la hauteur de plus de un mètre, il fallut se sauver dans les batteries où chacun chercha un abri sous les canons dont quelques-uns furent déplacés par la force du vent. »

Les typhons les plus célèbres en Indochine par leur violence sont :

Le typhon qui est passé sur le Tonkin dans la nuit du 7 au 8 juin 1903 ;

Le typhon de Cochinchine du 1^{er} mai 1904 et celui qui a sévi sur la région de Hué le 11 septembre 1904.

Au cours des 30 dernières années, les plus sérieux ont été :

Celui du 8 novembre 1912 sur Nhatrang, celui de Honba les 7 et 8 novembre 1926, celui du 14 juillet 1928 dans lequel se perdit le vapeur *Cap-Lay*, celui du 30 juillet 1929 sur le Tonkin (provinces de Kiénan, Thai-binh et Nam-dinh).

Les vents enregistrés atteignent généralement 160 à 180 kmh.

Lors du typhon du 18 août 1923 qui détruisit la région de Hong-kong, on a eu des vents de 240 kmh., c'est-à-dire de près de 70 m. à la seconde.

Si l'on sait que la force d'un vent est sensiblement proportionnelle au carré de sa vitesse, on voit que pour un typhon normal qui donne des vents de 120 à 160 kmh., la pression exercée sur un mur vertical est de 350 à 400 kg. au mètre carré.

Que faire contre de telles forces déchaînées ? Quelles précautions prendre pour en éviter les terribles effets ?

Pour les marins, les mesures à prendre sont admirablement édictées dans les documents nautiques du Service Hydrographique de la Marine.

Pour les personnes à terre, il ne peut être question de fuir la tempête. Le plus prudent tout d'abord est de ne pas se laisser surprendre. Nous savons que certains signes précurseurs sont parfois très nets, mais les plus avisés s'y trompent, et c'est au moment où l'on s'y attend le moins que l'ouragan arrive.

C'est pourquoi les Services Météorologiques veillent, et en cas d'approche d'un typhon, des dispositions, sur lesquelles nous reviendrons plus loin, sont prises pour que les agglomérations côtières soient prévenues en temps utile.

(A suivre.)

ANGKOR

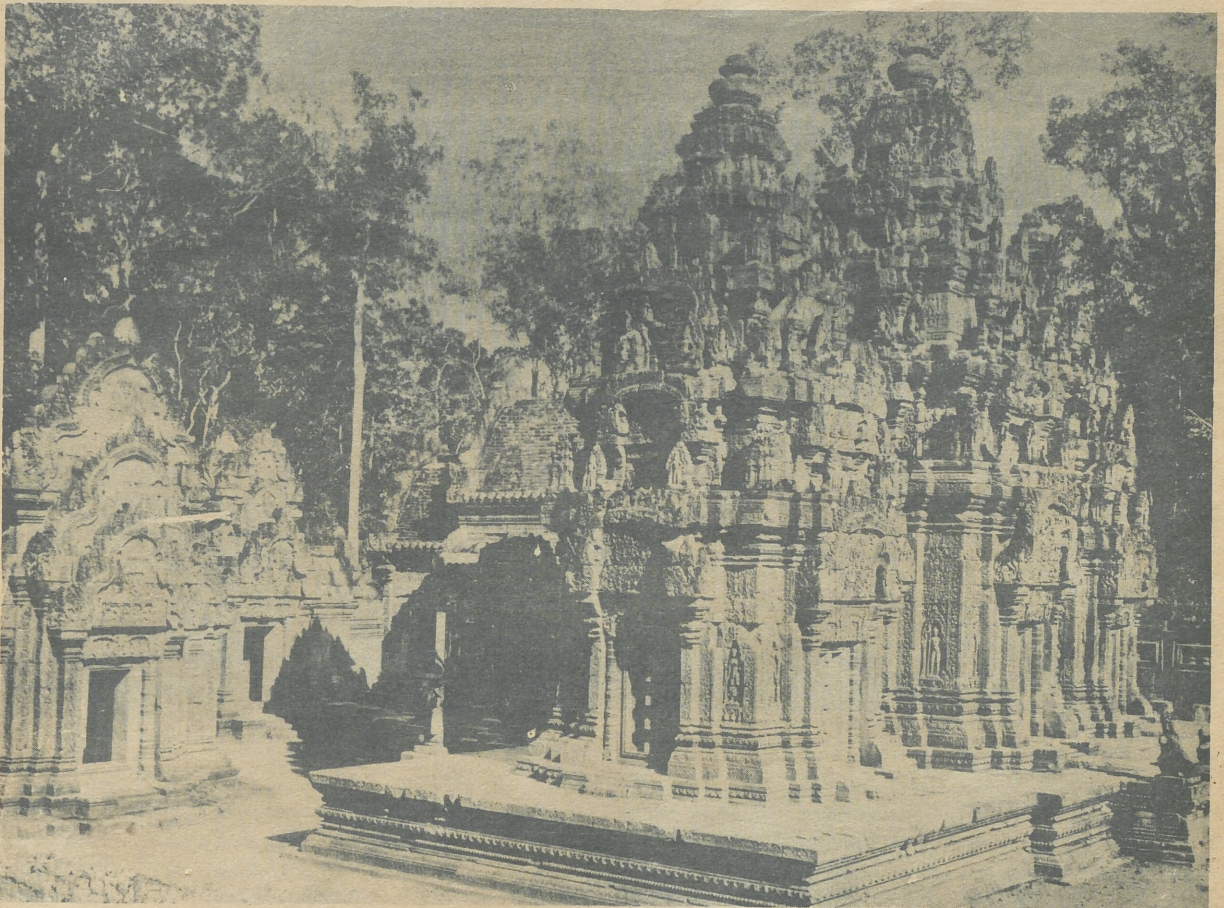
Les Travaux de l'Ecole Française d'Extrême Orient

par G. Cœdès

LES travaux d'Angkor ont commencé dès 1907, date à laquelle les provinces de Siemréap, de Sisophon et de Battambang ont fait retour au Cambodge. Allant au plus pressé, avec de maigres crédits, le premier Conservateur d'Angkor, Jean Commaille, commença par procéder à un débroussaillage sommaire des principaux monuments, nettoya complètement Angkor-Vat et dégagait le Bayon des éboulis de pierre qui y rendaient la circulation impossible. Après l'assassinat de Commaille par des pirates en 1916, son successeur, Henri Marchal, qui devait

consacrer à Angkor vingt années d'un labeur ininterrompu, poursuivit le dégagement et la consolidation des principaux monuments, mais en s'interdisant tout essai de reconstruction, et en se contentant de fixer les ruines par des étais de béton, des crampons de fer et autres procédés volontairement visibles.

Au cours d'un voyage à Java en 1928, j'avais été très frappé par la perfection des méthodes employées par le Service archéologique des Indes Néerlandaises, alors dirigé par le Dr Bosch, — méthodes qui, tout en restant strictement scientifiques et ne laissant aucune place à la



Banteay Srei après reconstruction

fantaisie, permettent cependant de reconstruire avec les matériaux tombés à pied d'œuvre la plus grande partie d'un édifice écroulé.

En prenant en 1930 la direction de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, mon premier soin fut d'envoyer Henri Marchal en mission à Java pour y étudier ces méthodes modernes de reconstruction. Dès son retour, il les appliqua au charmant monument du Banteay Srei, et ceux qui ont vu ce petit temple, dont la visite est devenue l'un des plus grands attraits du séjour à Angkor, seront certainement unanimes à reconnaître que cette entreprise fut un succès.

Ce procédé de restauration qui consiste à reconstruire au sol, une à une, les assises écrou-

nument, tout en le consolidant ; il a aussi un grand intérêt scientifique, car il permet d'étudier les anciens procédés de construction et de reconnaître les différents remaniements dont le monument a été l'objet.

Inaugurée par Henri Marchal à Banteay Srei, perfectionnée par le regretté Georges Trouvé, cette méthode a été définitivement adaptée à la reconstitution des monuments d'Angkor par le Conservateur actuel, M. Maurice Glaize, qui vient de les appliquer avec une réussite complète à un certain nombre de monuments, dont je ne mentionnerai que les plus importants.

A Neak Pan, ce charmant petit temple, construit sur un îlot artificiel au milieu d'un curieux



Neak Pan après reconstruction

lées d'un édifice, tel un gigantesque puzzle, puis à les remonter après avoir, si c'est nécessaire, démoli les parties encore en place pour les réédifier sur des fondations renforcées, ce procédé, dis-je, n'a pas seulement l'avantage de restituer pour le visiteur l'état original du mo-

ystème de bassins, et célèbre autrefois par le banyan qui l'abritait comme d'un immense parasol, la chute de ce bel arbre en 1935 amena à entreprendre le dégagement intégral du sanctuaire et sa reconstruction. La démolition méthodique qui précéda celle-ci a révélé un état

antérieur de l'édifice, insoupçonné auparavant. Le temple et son îlot, intégralement reconstitués, ont désormais repris leur aspect ancien qui ne le cède en rien, en beauté, à celui qu'ils avaient lorsque le banian les enserrait de ses racines et les couvrait de sa ramure.

réédification, a déjà permis de reconstituer sur le sol de magnifiques frontons représentant des sujets inédits.

A Prah Khan, les vastes dimensions de cet ensemble, l'état de ruine et la mauvaise qualité du grès ne permettent pas pour le moment une



Bakong. — Edifices au sommet de la pyramide

A Bakong, l'édifice le plus important du groupe de Roluos, un ensemble considérable, comprenant un sanctuaire en grès et douze temples annexes, a été en quelque sorte tiré du néant et reconstitué au sommet de la pyramide, sur les gradins de laquelle les matériaux en avaient été dispersés ; c'est là une des réussites les plus spectaculaires de l'application des méthodes nouvelles.

A Banteay Samrê, beau monument de l'époque d'Angkor-Vat, les travaux actuellement en cours ont permis la reconstruction intégrale des entrées orientales et de l'imposante tour centrale avec son avant-corps dont toutes les pierres ont été retrouvées à pied d'œuvre. Le dégagement des entrées occidentales, en vue de leur

application rigoureuse des procédés de reconstruction. Les travaux consistent actuellement en un dégagement, suivi de consolidation, qui, progressant suivant l'axe Est-Ouest, a atteint et déjà dépassé le sanctuaire central.

Au Bayon enfin, les tours à visages qui menaçaient de s'ouvrir comme des fruits mûrs, sont reprises une à une, resserrées, ou s'il le faut, démolies jusqu'à la base et reconstruites, pierre par pierre, reprenant ainsi leur profil ancien et leur silhouette originale.

Je ne m'étendrai pas davantage sur le détail de ces travaux, et je donnerai maintenant quelques indications sur les progrès accomplis dans les recherches relatives à l'histoire du groupe d'Angkor.



—Tours du Bayon consolidées—

L'Ecole Française d'Extrême-Orient mène ces recherches de pair avec la conservation des monuments. Elles sont basées sur des fouilles et sur l'étude des inscriptions.

Les fouilles conduites autour du Phnom Bakhêng et dans Angkor-Thom par M. V. Goloubew, l'exploration du Phnom Kulên et de la région du Roluos par M. Ph. Stern, M^{me} de Coral-Rémusat et par M. P. Dupont, ont fait faire de grands progrès à nos connaissances (1).

Nous savons maintenant où se trouvaient les capitales du roi Jayavarman II, qui, après la période obscure du VIII^e siècle, installa la royauté khmère au Nord du Grand Lac, et régna successivement sur le site actuel de Roluos, puis sur le Phnom Kulên. Nous savons que le premier Angkor, fondé en 889 par le roi Yaçovarman, occupait un emplacement plus vaste et légèrement plus au Sud qu'Angkor-Thom, et que son centre était marqué par la colline du Phnom Bakhêng, entre Angkor-Vat et la porte Sud d'Angkor-Thom.

Nous savons enfin que l'actuel Angkor-Thom, dont les murailles d'enceinte et le temple central, le Bayon, datent de la fin du XII^e siècle, fut précédé sur le même emplacement par une autre ville, probablement centrée sur le Baphûon, et caractérisée par un vaste système de bassins, de canaux et de plans d'eau.

La lecture des stèles trouvées récemment dans plusieurs des grands monuments d'Angkor a permis d'autre part de préciser leur date d'inauguration, complétant ainsi la chronologie de l'art khmèr qui, après bien des vicissitudes, a été définitivement fixée entre 1925 et 1929 par les recherches stylistiques de M. Ph. Stern et par mes études épigraphiques.

En même temps, les beaux travaux de M. Paul Mus sur le symbolisme architectural des monuments bouddhiques nous ont fait pénétrer plus avant dans les conceptions religieuses et mystiques qui ont inspiré les constructeurs de cet étrange monument qu'est le Bayon. Le mystère enveloppant le temple central d'Angkor-Thom, qui fut à la fin du XII^e siècle le centre mystique de l'empire khmèr, se dissipe peu à peu. Les remaniements subis par le Bayon au cours de sa construction, signalés autrefois par M. Parmentier, et dont le plus important est le massif central non prévu dans le plan primitif, ces remaniements trouvent leur explication dans l'évolution des idées religieuses du roi fondateur. Il est à peu près certain que la construction du massif



Le grand Bouddha du Bayon

central coïncida avec l'adaptation au bouddhisme du vieux culte hindouiste du dieu-roi, c'est-à-dire de la puissance royale matérialisée dans une idole.

Le massif central du Bayon a été construit pour recevoir l'énorme statue de Bouddha découverte en 1933 par Georges Trouvé au milieu des éboulis remplissant le puits aménagé sous le sanctuaire. Cette statue, qui a été restaurée et placée sous un pavillon près de la Grande Place d'Angkor-Thom, est très probablement un portrait du roi constructeur, Jayavarman VII, idéalisé sous les traits du Bouddha auquel il s'identifiait, et les visages qui ornent les tours du Bayon sont une autre représentation du même souverain, sous l'aspect du Bodhisattva compa-

(1) Voir la carte archéologique de la région d'Angkor, d'après les travaux de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, de l'Aviation militaire et du Service Géographique, publiée en juin 1939 par le Service Géographique.

tissant. Enfin l'étude conjugée des édifices et des inscriptions, notamment de celle qui a été découverte à Prah Khan en novembre dernier, aboutit à une conception nouvelle de la nature même des grands monuments d'Angkor.

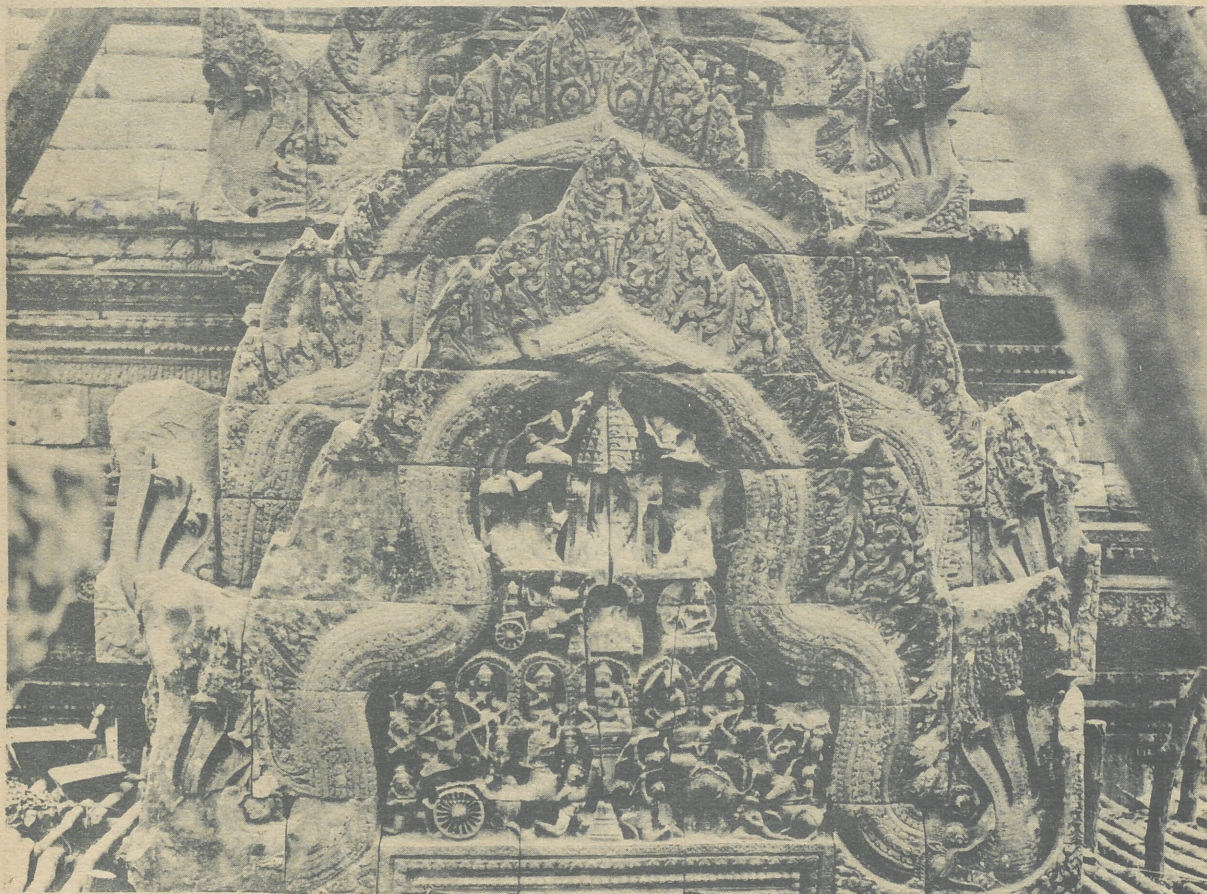
La multiplication d'énormes édifices religieux tout proches les uns des autres, et dépassant certainement les besoins de la capitale et de ses faubourgs, si peuplés qu'ils aient pu être, constituait une véritable énigme dont nous tenons maintenant la solution.

Ces grands sanctuaires n'étaient pas des lieux de culte publics, comme les temples de l'antiquité classique ou comme nos cathédrales. C'étaient des mausolées, des temples funéraires : chacun d'eux contenait sans doute dans son sein les restes mortels d'un roi, dont la chapelle centrale abritait la statue le représentant sous les traits du dieu auquel il était censé s'être identifié après sa mort. Pour ne citer que trois exem-

ples, nous savons maintenant de façon certaine qu'Angkor-Vat était le temple funéraire de Sûryavarman II, grand roi conquérant qui régna au début du XII^e siècle et qui est représenté sur les bas-reliefs de la galerie Sud : la chapelle centrale devait abriter sa statue sous l'aspect du dieu Vishnou. Nous savons de même que Prah Khan et Ta Prohm étaient consacrés respectivement au père et à la mère du roi Jayavarman VII qui construisit le Bayon à la fin du XII^e siècle, et qu'ils étaient représentés sous les traits de deux divinités du panthéon bouddhique.

Le caractère funéraire des grands temples d'Angkor que M. Przyluski avait déjà reconnu à Angkor-Vat, est désormais un fait acquis, et c'est peut-être là le résultat le plus marquant des récentes recherches.

G. CÈDÈS



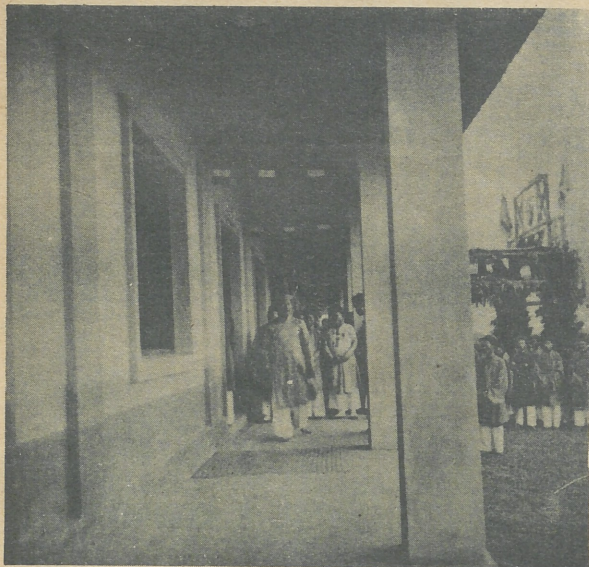
Un fronton du Banteay Samrê



PHOTO PIERRE VERGER

HUÊ. — *Sa Majesté Bao-Dai dans son cabinet de travail.*

INAUGURATION
de l'Ecole de Thiên-Hoa
à Thanh-Hoa
par Sa Majesté Bao-Dai



LA SEMAINE...

... EN FRANCE

Les détails commencent à affluer, sur les mesures prises à l'encontre des personnalités politiques considérées comme ayant leur responsabilité engagée dans le désastre national.

Deux cas sont considérés : ou bien lesdites personnalités sont poursuivies par mesure administrative, ou bien elles sont l'objet d'un mandat d'amener. Ces dernières ne sont actuellement que deux : M. Guy La Chambre, ancien ministre, et M. Pierre Cot, également ancien ministre. Celui-ci est en Amérique et sera jugé par contumace. Par contre M. Guy La Chambre est venu spontanément se remettre aux mains de la justice. Il est interné à la maison d'arrêt de Bourrasol, près de Ménérol (Puy-de-Dôme).

Les personnalités civiles et militaires actuellement poursuivies par décision administrative sont : M. Daladier, ancien Président du Conseil, M. Paul Reynaud, ancien Président du Conseil, M. Léon Blum, ancien Président du Conseil, M. Georges Mandel, ancien ministre, et le général Gamelin, qui sont en « résidence surveillée » au château de Chazeron ; MM. Max Dormoy, ancien ministre, Vincent Auriol, ancien ministre, Jules Moch, ancien ministre, et Salomon Grumbach sont internés à Pellecroix (Indre).

Quant à M. Jean Zay, ancien ministre, il est poursuivi par la justice militaire, et interné à la prison militaire de Clermont-Ferrand.

★★

La liste des Conseils Municipaux suspendus s'allonge ; après ceux de Lyon, Marseille, Toulouse, Vienne, Montluçon, déjà supprimés, voici que viennent ceux de Castres et de Sète.

L'administration de ces villes est remise à une délégation spéciale munie des mêmes pouvoirs que les Conseils Municipaux.

★★

Une nouvelle impressionnante est la nomination de M. Scapini à la tête d'une mission envoyée auprès du Gouvernement du Reich pour discuter de la question des prisonniers de guerre.

M. Scapini est un grand blessé de l'autre guerre, qui l'a fait aveugle. On peut imaginer

l'immense amertume de cet homme, qui avait fait un tel sacrifice à la patrie pour qu'elle soit triomphante et qui se voit aujourd'hui chargé, dans la défaite, de discuter avec le vainqueur du sort des enfants de France que leur malheureux destin a conduits dans les camps de prisonniers.

Nul mieux que lui ne pouvait, en tout cas, inspirer le respect aux Allemands. Espérons qu'il pourra délivrer nombre de jeunes hommes qui se morfondent en captivité alors que la France a besoin d'eux pour sa reconstruction.

★★

Pour finir, signalons de nouvelles mesures touchant à l'Enseignement. Les dispositions légales qui restreignaient l'Enseignement catholique sont abrogées, et le retour des Congrégations enseignantes est autorisé. En outre, une garantie morale est donnée aux élèves de l'enseignement primaire libre : dans les commissions d'examen pour le certificat d'études primaires, des membres de l'enseignement privé figureront quand ces commissions auront à examiner des élèves d'écoles privées.

Ces mesures sont évidemment destinées à redonner une liberté réelle à l'enseignement dit libre, et à effacer toute trace d'intolérance dans les questions d'instruction et d'éducation de la jeunesse.

... EN EXTRÊME-ORIENT

Une convention culturelle, annonce Tokio, a été signée à Rio de Janeiro entre le Japon et le Brésil.

★★

La presse japonaise est très hostile à l'établissement d'une base navale américaine à Singapour. Tous les moyens seront employés, dit le « Kokumin Shimbun », contre cette mesure.

★★

Les autorités coréennes ont arrêté plusieurs prêtres anglais de religion anglicane. Ils étaient soupçonnés d'avoir constitué une So-

ciété secrète en vue de saper l'influence du Japon en Corée.

...DANS LE MONDE

Le conflit Italie-Allemagne contre Angleterre.

La semaine n'a pas apporté de changement capital. Les bombardements de Londres continuent, coûteux et sévères, sans que cela empêche la Royal Air Force de bombarder fréquemment les villes allemandes et presque sans répit la Côte nord de la France et la Côte belge.

★ ★

La Nouvelle-Zélande a déjà envoyé en Angleterre 1.465 pilotes. Elle a appelé 6.000 hommes pour constituer un noyau d'armée territoriale.

★ ★

L'Australie vient de former sa huitième division, dont le commandant est désigné.

Les élections en Australie indiquent la volonté de l'Australie de poursuivre la guerre avec la plus grande vigueur.

★ ★

La coopération anglo-américaine se resserre. Les Etats-Unis projettent de se servir de bases aériennes et maritimes à Freetown, en Sierra Leone, dans la mer des Caraïbes et, naturellement, à Singapour.

La crise égyptienne.

La situation en Egypte n'est pas claire. Une crise ministérielle a révélé de sérieuses divergences de vues entre les ministres, les uns voulant entrer en guerre contre l'Italie assaillante, les autres voulant rester neutres en dépit de la pression anglaise.

Le « Messagero » a publié une lettre ouverte, assez menaçante, à l'adresse du roi Farouk.

La loi martiale a été proclamée dans tout le territoire égyptien. Certaines catégories de civils ont été soumis à l'autorité militaire. On semble se diriger vers une dictature qui servirait les intérêts de la politique anglaise.

Dans le Proche-Orient.

Les troupes bulgares ont occupé sans incident une seconde zone de la Dobroudja.

La révision du procès Codreanu a commencé à Bucarest. On recherche les auteurs moraux et matériels des représailles sanglantes exercées contre la Garde de Fer en 1933.

A Budapest, va passer en jugement une paysanne qui reconnaît avoir, en vingt ans, empoisonné vingt-quatre membres de sa famille, pour en hériter. Sa dernière victime fut un vieillard de 70 ans.

Le bombardement de Dakar.

Une grave et bien triste affaire ! Le général de Gaulle, escorté de bateaux de guerre anglais, se présente devant Dakar, essayant de rallier l'A. O. F. à son mouvement. Il fut repoussé et l'escadre ouvrit le feu. Dakar fut sévèrement bombardé mais la riposte fut très vive.

Un sous-marin français, le « Persée », atteignit un croiseur britannique et fut ensuite coulé. Les membres de l'équipage, sauf un, furent sauvés.

Plusieurs tentatives de débarquement furent repoussées.

Les navires britanniques, touchés par le feu des batteries de côtes et par le feu du « Richelieu », rompirent le combat et s'éloignèrent. Les pertes sont sérieuses : 65 tués et blessés civils, 110 tués et 138 blessés militaires et marins.

En représailles, le gouvernement français a fait bombarder Gibraltar par une escadre aérienne française.

Cette tragique et peu compréhensible affaire a soulevé une émotion énorme et accentuée gravement la mésentente franco-anglaise. Le prestige du général de Gaulle semble irrémédiablement compromis, et sa conduite est sévèrement jugée.

Les entretiens de Rome.

Les presses allemande et italienne montent en épingle les entretiens de Rome. Ceux-ci ne semblent pas avoir conclu quelque chose en ce qui concerne l'Espagne, laquelle ne montre aucun empressement à se ranger ouvertement aux côtés de l'Axe.

La situation dans le Sud-Est de l'Europe a été longuement examinée. La demande de la Russie d'être désormais considérée comme puissance danubienne semble gêner Rome et Berlin, où l'on ne cache pas qu'un compromis sera difficile à trouver.

Les décisions prises, s'il y en eut, restent secrètes. Il semble que l'attitude des Etats-Unis dans le conflit tourmente davantage l'Axe que le mystère russe.

Le pacte germano-italo-nippon.

On fait beaucoup de cas, dans la presse allemande et italienne, de la signature du pacte germano-italo-nippon, bien que son texte n'ap-

porte aucun changement matériel à la situation et qu'il ne contienne que des généralités.

Le nouvel ordre en Europe est remis aux soins exclusifs de l'Allemagne et de l'Italie, lesquelles s'en rapportent au Japon pour l'instauration d'un nouvel ordre en Asie.

C'est très net... sur le papier. Mais sur la terre il y a des contingences assez importantes : Angleterre, Etats-Unis, etc... Qui vivra verra !

LA VIE INDOCHINOISE

Naissances.

ANNAM

— COLETTE-MICHÈLE-THÉRÈSE, fille de M^{me} et M. Jean-Claudin Bénas, inspecteur des Forêts.

CAMBODGE

— SAMPHALA, fils de M^{me} et M. Phok Samphon, secrétaire au Bureau Militaire (Phnom-penh).

COCHINCHINE

— RENÉE NGOC-THÊ, fille de M^{me} et M. Thai-minh-Phat, doc-phu-su attaché au Cabinet du Gouverneur de la Cochinchine.

— PIERRE-JEAN-POL, fils de M^{me} et M. Pierre Hubert, capitaine au 5^e R.A. C. (Cap Saint-Jacques).

— JACQUES-MICHEL, fils de M^{me} et M. Frédéric-Alphonse Patou, sergent au Bataillon aérien de Bienhoa.

— ELISABETH, fille de M^{me} et M. Fossion, radiotélégraphiste à Saigon.

— JEAN-YVES-PAUL, fils de M^{me} et M. René-Marcel Gabriel, chirurgien-dentiste à la Clinique Saint-Paul.

— PIERRETTE-MARTHE-BLANCHE, fille de M^{me} et M. Ernest Becker, sergent infirmier.

— JEAN-PIERRE, fils de M^{me} et M. Pierre Arnaud, commissaire adjoint au 3^e Arrondissement (Saigon).

— CLAUDE-DANIEL-FERRAND, fils de M^{me} et M. François Duru, contrôleur des Services techniques de la région Saigon-Cholon.

— JEUNIE-SYVIE-MICHÈLE, fille de M^{me} et M. Albert Cotteret, sergent au 11^e R. I. C.

TONKIN

— CHANTAL-MARIE-FRANÇOISE, fille de M^{me} et M. Arthur Désiré Coulon, capitaine d'Artillerie Coloniale (22 septembre 1940).

— DANIEL-PHILIPPE, fils de M^{me} et M. Roger Ronchard, lieutenant aviateur (22 septembre 1940).

— CHRISTIAN-JACQUES-FRANÇOIS, fils de Friedrich-Alfred Tittelbach, sergent-chef.

— DANIELE-NICOLE-EVE, fille de M^{me} et M. Jacques-Pierre François, sous-brigadier de la Police Municipale (26 septembre 1940, Hanoi).

Fiancailles.

— M. JACQUES-BAYLONGUE HONDA, commis du Trésor, avec M^{lle} FERNANDE DEUX (Hanoi).

— M. PIERRE DAVID, lieutenant au 9^e R. I. C., avec M^{lle} FRANÇOISE MARC, fille de M^{me} et M. le Colonel Marc.

Prochains mariages.

TONKIN

— M. PIERRE-JULES MONTEIL, sergent-chef mécanicien à l'Aviation, avec M^{lle} SUZANNE-LOUISE-HENRIETTE ALFRED.

— M. LOUIS RAOUL, Artillerie coloniale, avec M^{lle} Nguyễn-thi-Giân (Bacninh).

— M. RAYMOND SIMONET, contrôleur à la Compagnie du Yunnan, avec M^{lle} MARIE-THÉRÈSE MASSACRET.

— M. ETIENNE ROSÈS, brigadier des Douanes et Régies, avec M^{lle} EMILIE-MARGUERITE GRANGER.

— M. RAYMOND-LOUIS-CLAUDE, Infanterie Coloniale, avec M^{lle} Nguyễn-thi-Nha (Hanoi).

Décès.

COCHINCHINE

— M. NGUYEN-CONG-LUAN, 59 ans, à Cantho (17 septembre 1940).

— VINCENT-JACQUES TOURNIER, fils de M^{me} et M. Jean-Baptiste Tournier, commerçant à Saigon (19 septembre 1940).

— M. MAXIME VIENNEMANI, 37 ans (19 septembre 1940, hôpital Grall).

TONKIN

— M^{me} Veuve A.-F. RÉBAT à Hanoi (24 septembre 1940).

— M. le Commandant SCHERTZER, des Forces Aériennes de l'Indochine, tombé au Champ d'honneur (25 septembre 1940).

— WASILIEWSKY, Légion étrangère (25 septembre 1940, Hanoi).

Livres et revues.

Cinquième mémoire de l'Institut Océanographique

L'Institut Océanographique de l'Indochine vient de publier son 5^e mémoire : *La pêche dans les eaux douces du Cambodge*, par P. Chevey, Docteur ès sciences naturelles, Directeur de l'Institut Océanographique de l'Indochine, et par F. Le Poulain, Inspecteur en Chef des services commerciaux, chef de la Section Technique et Economique des Pêches de l'Institut Océanographique.

Cet ouvrage sur la pêche dans les eaux douces du Cambodge est fort intéressant. Il comprend l'étude du *Régime des inondations*, de la *Faune Ichtiologique*, la *Technique des Pêches*, l'*Economie des Pêches*, la *Pêche et l'Administration* et une conclusion où l'Institut Océanographique donne ses conseils en la matière.

Cette étude, la première aussi complète sur ce sujet, est illustrée de planches de dessins fort nets et de nombreux clichés de l'Institut Océanographique même, tirés en Phototypie.

A cet ouvrage est adjoint une série de cartes des différentes provinces du Cambodge avec toutes indications concernant la pêche en eaux douces : point de pénétration des eaux, centres d'exportation, barrage, etc...

En un mot, cet ouvrage mérite que l'on félicite hautement les auteurs M. Chevey et Le Poulain pour le long labeur et les connaissances dont ils ont fait preuve, et les Imprimerie Portail pour la tenue de cette édition.

S. G.

(La Presse Indochinoise).

Benjamin de Larclause

Le dernier numéro du *Bulletin de la Société des Etudes Indochinoises* publiée, par les soins de M. Baudrit, de bien curieuses lettres : celles que, de 1858 à 1866, écrivait à sa famille, de Chine, d'Annam et surtout de Cochinchine, un jeune officier d'infanterie de marine, Benjamin Savin de Larclause. Larclause n'était pas un conquérant ; administrer, organiser, voilà le travail qu'il aimait. L'agriculture et l'histoire naturelle le passionnaient ; la chasse occupait tous ses loisirs. Il devina l'avenir qui attendait en Cochinchine les plantations. Ses lettres fourmillent des renseignements sur la façon dont on y vivait alors. Mais il mourut prématurément en 1866, à l'âge de 31 ans, tué par une bande de rebelles cambodgiens qu'il essayait de gagner pacifiquement.

R.

A travers la presse.

Morts pour la France

Grande et surprenante nouvelle : c'est pour éviter « l'effusion du sang français » que les forces navales et militaires assaillantes se retirent de la région de Dakar !

Le communiqué nous informant de cette décision nous apprend aussi « qu'on n'avait jamais eu l'intention d'engager de sérieuses opérations de guerre contre les Français estimant de leur devoir d'obéir au gouvernement de Vichy ».

Traduites en clair, ces paroles signifient que, devant l'échec de l'expédition entreprise, l'adversaire reprend sa mise et se dégage du jeu. Rien de tel qu'une déconfiture pour clarifier une situation, et tel qui la veille enflait la voix et fulminait des ultimatums, se métamorphose soudain en philanthrope ennemi des explications violentes.

Nous ne demanderions pas mieux que d'ajouter foi à ce communiqué, malheureusement il faudrait pour cela que nous ayons perdu tout bon sens et tout esprit critique, car les faits se chargent de le contredire et de le ruiner de fond en comble.

La propagande peut beaucoup ; toutefois ce contre quoi elle ne peut rien, c'est précisément contre l'existence des faits, pas plus que la plaidoirie d'un avocat ne peut supprimer les pièces à conviction.

Si l'ex-général de Gaulle redoutait tant de répandre le sang français, il aurait dû s'abstenir d'opérer six tentatives de débarquement *en force*, car j'imagine que ses troupes devaient agiter tout autre chose que des rameaux d'olivier ; j'imagine aussi que les défenseurs français de Rufisque ont dû recevoir non point des exhortations mais des arguments frappants, tellement frappants qu'une centaine d'entre ces braves y a laissé sa vie.

S'il ne s'agissait pas d'opérations de guerre *sérieuses*, je demande à quel nombre de tués se reconnaît une opération de ce genre ?

Evidemment deux sous-marins perdus, une hôpital-maternité démolie, des dizaines de maisons éventrées, un port saccagé, plusieurs centaines de morts et de blessés, cela ne compte pas.

Depuis plusieurs mois, notamment depuis quelques semaines, la propagande étrangère n'a cessé de beugler à nos oreilles que toute l'Afrique noire se rangeait derrière l'ex-général de Gaulle.

Depuis des jours et des jours on nous affirme que le haut commissaire Boisson ne représente rien que lui-même et que la population unanime réclame la sécession d'avec la mère-patrie.

Eh bien, je le demande, nous a-t-on assez menti en prodiguant de telles affirmations ?

L'Afrique noire, Dakar, que l'on nous décrivait hier comme le siège de manifestation contre le gouvernement Pétain viennent de démontrer la véracité de ces affirmations.

Sommés de choisir entre la liberté des mers, le renouveau du commerce, le retour des bénéfices et la France, les Noirs et les Français ont répondu.

Ils ont répondu en donnant leur vie à l'idée nationale.

S'imaginait-on que la France avait comme certaines nations l'habitude de traiter les hommes de couleur en individus de deuxième zone, voyageant en wagons spéciaux, ne pouvant s'asseoir dans un cinéma à côté d'un blanc ?

C'est parce que notre pays a fait des peuples d'outre-mer des amis, des associés, des frères, c'est parce que le drapeau tricolore constitue le symbole de l'égalité des races, que des noirs du centre de l'Afrique ont accepté de mourir pour que leurs villages de torchis demeurent français.

Et Français de France, car il n'y a pas deux patries mais une seule : celle du maréchal Pétain.

M^e MAURICE BERNARD.

(L'Impartial du 27 septembre 1940).

L'affaire de Dakar

L'Armée, la Marine et l'Air ont remporté là d'admirables succès militaires qui nous permettent de redresser le front.

Mais pourquoi faut-il que notre fierté soit assombrie par le souvenir d'une amitié passée ? Pourquoi faut-il que cette double victoire ait été remportée sur la Grande-Bretagne ? Pourquoi les Anglais, qui avaient proclamé solennellement, après Mers-el-Kébir et la première affaire de Dakar, qu'ils n'entreprendraient plus rien contre notre flotte, ont-ils manqué si déloyalement à leur parole, tiré à nouveau sur leurs fidèles alliées de la veille, et provoqué cette réaction ?

**

Selon nous, pour deux raisons. L'une concerne l'Angleterre, l'autre l'ex-général de Gaulle.

L'Angleterre ? Elle prétend que Dakar servait ou allait servir de base à ses ennemis, que notre flotte était sur le point de devenir leur proie, etc... Prétextes parfaitement faux. Depuis un quart d'année déjà que dure l'armistice, la propagande anglaise, si active pourtant et si audacieuse en ses insinuations, n'a pas pu citer un seul cas où les clauses n'en aient pas été observées, un seul navire de guerre qui ait été réarmé par l'Allemagne ou l'Italie, un seul avion qu'elles aient utilisé, un seul terrain ou une seule base en territoire non occupé de la Métropole ou dans l'Empire dont elles se soient servies. De tant d'insinuations, aucune n'a été appuyée d'un seul fait.

La réalité est tout autre. La réalité est que la Grande-Bretagne a besoin de Dakar.

Regardez une carte. Regardez ces immenses étendues marines qui séparaient le Cap de Bonne-Espérance de Gibraltar : un seul grand port, le nôtre, Dakar, distant de Gibraltar de quelque 3.000 kilomètres. Un peu plus au Sud, un autre port, anglais celui-là, Freetown, en Sierra-Leone, beaucoup moins important que Dakar, de faibles possibilités, insuffisant pour un vaste trafic. C'est tout.

Or la guerre sous-marine est de plus en plus acharnée. Les convois qui remontent du Cap vers les ports du Royaume-Uni nécessitent une protection toujours plus forte et plus attentive. Pour les convois eux-mêmes, pour leurs puissantes escortes, il faut des ports. Il faut du ravitaillement. Il faut de l'eau, du mazout. Il faut pouvoir effectuer toutes sortes de réparations.

L'Angleterre a grand besoin de Dakar. Dakar ne lui appartient pas ? Qu'importe ! Nécessité fait loi : on tentera de s'en emparer. La place est forte, et bien défendue ? On emploiera tous les moyens. On essaiera des méthodes allemandes. On tentera de la faire tomber de l'intérieur. Justement on a de Gaulle sous la main : à son tour

on organisera une cinquième colonne, on suscitera la dissidence, on fera donner la cavalerie de Saint-Georges et la propagande, et, quand on croira le fruit mûr, on se présentera en force devant la ville, et joignant la menace à la persuasion, on tendra la main pour le cueillir...

Le plan était audacieux et bien monté. Mais, justement, Dakar n'a pas voulu jouer ce jeu-là. Dakar, français, a voulu rester français. Dakar a refusé de s'associer à cette basse besogne de dissociation de l'Empire. Et l'Angleterre a dû reconnaître et avouer son échec.

Cette affaire éclaire d'un jour assez cru, et fort révélateur, toute la campagne qui se mène à Londres depuis l'armistice contre la France.

Est-ce donc vraiment de la France qu'il s'agit dans ce triste mouvement gaulliste ? Non, mais de l'Angleterre seulement. Celle-ci fait sa guerre ; elle tente de mettre de son côté toutes ses chances. Le coup est régulier sans doute, mais qu'on ne nous trompe pas : ce n'est plus à nous de faire la guerre de l'Angleterre.

Que devient, dans tout cela, l'Empire Français ? Le Gouvernement de Londres apporte-t-il également son aide, avec la générosité qu'il annonce, à toutes les parties constitutives de cet Empire ? Non, mais à celles-là seules qui l'intéressent, qui peuvent lui être directement utiles. Quant aux autres, il s'en désintéresse. Londres, direz-vous, joue son jeu ? D'accord. Mais nous avons, nous aussi, à jouer le jeu de la France et de son Empire, non le jeu de Londres.

Pour quelques-uns d'entre nous, de Gaulle gardait encore dans son geste quelque chose d'épique. Aujourd'hui

ses plus chauds partisans se détournent de lui avec une sorte d'horreur. Il avait déclaré que jamais les gaullistes ne feraient feu sur les Français : à Dakar, le sang français a coulé sous le feu des canons anglais, et de Gaulle lui-même ou ses émissaires accompagnaient la flotte anglaise.

Ils ont cru qu'à Dakar le fruit était mûr. Ils ont cru que leurs partisans étaient maîtres de la situation, et prêts à trahir. Ils se sont trompés. Ce sont là de ces erreurs et de ces légèretés qu'un rebelle ne peut pas se permettre sous peine de se discréditer.

★★

Conclusion ?

Nous avons à Dakar remporté une victoire éclatante sur un lâche assaillant. L'opération est militairement splendide, elle demeurera dans l'histoire.

Moralement cependant cette victoire ne nous donne pas de vraie joie, car elle jette sur la véritable politique britannique une lumière trop pénible. Tous ces grands serments, toutes ces protestations de tendresse que nous prodiguait la propagande anglaise, les voilà tristement évanouis. Ce noble altruisme verbal recouvrait des sentiments terriblement réalistes...

Du moins une situation qui restait trouble se trouve-t-elle définitivement éclaircie. Pour nous, qui sommes Français, elle ne pose plus de cas de conscience.

ANDRÉ JACOBY.

(L'Avenir du Tonkin du 2 octobre 1940).



On devrait mieux choisir les gens

ROMAN (suite) ⁽¹⁾

par PAUL MUNIER

Ils se sont donné rendez-vous au village catholique voisin de la ville. L'après-midi très avancé, Nelly et sa tante sortent les premières, glacées de peur. Des miliciens les rassurent, d'un air protecteur : « Passez, les Annamites, on ne vous fera pas de mal ! » Un peu plus tard la mère se hasarde à son tour, tirant Jeannot qu'on a couvert avec les loques du fils d'un boy. Vingt minutes d'une marche hésitante, tandis que la fusillade claque par intervalles irréguliers, tantôt maigre, tantôt nourrie, toujours dispersée, puis Nelly et Thi-Haï arrivent au village. Le prêtre annamite, barbu et sale, est là ; il les rassure, lui aussi, à sa façon : « Nous allons tous mourir ; vous avez bien fait de venir à moi, mes filles, car au moins vous mourrez chrétiennement ! » Bientôt la mère et l'enfant arrivent à leur tour et la famille, blottie dans une case, attend, brisée de fatigue, hébétée, la venue du père. Mais l'attente se prolonge en vain ; l'ombre envahit les choses, les cigales grincent, les dévôts marmonnent des prières, les coups de feu crèvent le calme nocturne, la nuit passe, entière, sans nourriture, sans repos, dans une grandissante angoisse : le père ne revient pas...

Comme bien des révoltes au Tonkin (2), celle-ci aura étrangement mêlé le tragique avec le grotesque. Comme les autres, après avoir éclaté à la suite de petits abus, de conflits particuliers, pour des causes étroitement locales et par la faute de quelques-uns, elle se sera prolongée, dans le sang, par l'impétuosité tapageuse de ceux qui auraient pu l'arrêter presque instantanément, presque sans bruit. Comme les autres, elle aura fait de nombreuses victimes parmi les gens des deux races, innocents et sans haine. Comme les autres, elle aura engendré une répression incohérente, injuste, à la fois trop molle et trop dure, et qui laisse vivants, impunis, de vrais coupables.

Elle a commencé par très peu d'hommes ; l'idée n'en est peut-être venue qu'à un seul. Le crime pousse au crime ; c'est l'irréparable qui a transformé en révolte ce qui n'était qu'une vengeance. Dès le début, une résistance inattendue entraîna les mutins au delà de leurs projets ; armés de coupe-coupe et de poignards, ils comptaient, par persuasion ou par intimidation, circonvenir les miliciens de garde et prendre le magasin d'armes ; mais ils se heurtèrent à un refus, d'abord, à une brave résistance ensuite, et c'est sur les corps éventrés de soldats anna-

mites qu'ils passèrent ! On se rua sur les fusils, les cartouches ; tandis que les uns en faisaient la distribution, on blessa l'inspecteur dans sa chambre même, d'une dizaine de coups de feu tirés à travers la porte ; on l'étendit pantelant sur une table et on lui coupa la tête, lentement, féroce, avec un couteau de cuisine. Cela, c'était la vengeance, mais le sang des camarades ? leurs cadavres en travers des portes ?... Le doï (3) Quang se sentit maître de ses acolytes : l'action les avait dépassés ; bon gré mal gré, ils étaient révoltés ! Intelligent, énergique, beau parleur, il avait de l'ascendant sur eux. Ayant les armes, il lui fallait des hommes et de l'argent. On prit le trésor sans coup férir ; les coffres, pourtant, ne livrèrent, leur contenu qu'au matin, obligeant les voleurs à toute une nuit d'efforts. Au pénitencier, la besogne alla plus vite ; un nouvel incident faillit quand même tout gâter. Appelé à la porte sous un prétexte quelconque, le gardien fut tué d'un coup de feu, à travers les guichets, les clefs volées sur son corps, les portes ouvertes ; sa femme, de sa fenêtre, avait vu la courte et affreuse scène ; le corps à demi sorti, elle se mit à hurler comme une folle, sans arrêt : le doï, impatienté, craignant les conséquences possibles d'un retard, fit un signe non équivoque, mais les prisonniers, déjà délivrés, empêchèrent qu'on approchât : une pudeur arrêta ces âmes troubles devant le meurtre d'une femme qui les avait toujours traités, tous, avec bonté. Alors les miliciens tirèrent, le corps bascula. Les prisonniers furent rapidement armés. Tout à coup une mitrailleuse fut mise en batterie en pleine rue par les marsouins alertés, qui ne comprenaient guère ce qui se passait. Les révoltés s'affolaient déjà, le doï ne les tenait plus. Malheureusement, par prudence peut-être excessive, la mitrailleuse fut retirée, et la rue fut aux bandits.

Au jour, Quang, sachant le peu de cran de ses hommes et craignant une nouvelle alerte, projetait de supprimer rapidement toute résistance à l'intérieur de la ville ; mais quand il voulut mener ses gens à l'assaut de la caserne, où s'étaient retranchés quelques soldats d'infan-

(1) Voir *Indochine* n° 1 du 12 septembre, n° 2 du 19 septembre et n° 3 du 26 septembre 1940.

(2) N'oublions pas qu'il s'agit d'une époque révolue. (Note de l'auteur).

(3) Sergent.

terie coloniale, quelques habitants, et où se trouvaient deux mitrailleuses dont celle qu'on avait sortie dans la nuit, trop peu de temps, il resta seul. En vain passa-t-il une journée à faire répéter aux sonneries de clairon, dans la cour de la garde indigène, la manœuvre d'assaut : ses bandes, dociles à l'abri des murs, se refusèrent à toute tentative sous le feu : tiraillant dans les fenêtres, au hasard, elles n'osèrent même pas tenter sérieusement de prendre les deux ou trois maisons isolées ou certains Français, surpris par la révolte, se défendaient avec leurs fusils de chasse.

Sûre d'être battue et détruite en peu de temps, puisqu'elle n'avait su se rendre maîtresse de la ville, la troupe tragi-comique de Quang eut un répit inespéré. Tandis que les rebelles, miliciens et prisonniers tiraillaient, buvaient, jouaient, faisaient ripaille, annonçaient aux populations apeurées et méfiantes la révolte de tout le Tonkin et l'arrivée de renforts ; tandis que la caserne servait de refuge et de citadelle à une poignée de soldats et aux quelques civils de l'endroit, les autorités rassemblaient à Hanoi des forces importantes et les faisaient transporter hâtivement en camions automobiles. Le troisième jour au plus tard, quelques pelotons auraient pu encercler la ville, tenir solidement les issues et, sauf Quang et une poignée d'autres trop compromis, qui se seraient défendus jusqu'à la mort et qui, d'ailleurs, avaient assez fortement organisé certaines positions, prendre tous les révoltés presque sans résistance. Un capitaine eût suffi et eût réussi ; on choisit un colonel. Le colonel, en dépit des objurgations de ses officiers, perdit du temps, fit élaborer des plans, demanda de l'artillerie ; il aurait demandé de la cavalerie, mais il eût fallu la faire venir de France ! Enfin, ayant réuni des forces considérables et perdu des jours précieux, il commença l'attaque. Stupéfaction ! Indignation même ! Les pirates résistent ! On se heurte, en aveugle aux premières positions de Quang : quinze hommes par terre ! Ah ! cochons ! vous allez voir !... et rageusement, stupidement, on détruit la bourgade au canon !

A l'ancienne mode, on allongeait ou raccourcissait le tir au son de la trompette et comme les miliciens connaissaient les refrains, ils avançaient ou reculaient pour se mettre hors des endroits battus ! Quand les troupes assaillantes entrèrent dans la ville, les bandes révoltées en sortaient, prenant tranquillement la route du nord ; elles n'avaient pas perdu dix hommes ! Elles firent près de soixante kilomètres sans être poursuivies ! Pendant ce temps, un majestueux mouvement tournant s'emparaît avec lenteur des positions évacuées !

Après leur longue course, les fugitifs s'arrêtèrent et tinrent conseil ; une vingtaine de chefs, c'est-à-dire ceux qui avaient été gradés, ou ceux que leur audace mettait au-dessus de la horde, discutèrent véhémentement dans une maison isolée sur le bord de la route. La plupart voulaient gagner la frontière chinoise. Quang savait que c'était impossible, le but étant trop éloigné et le chemin pour y conduire barré de postes qui devaient être alertés. Seul entre tous, il voyait clair : après une résistance plus ou moins longue, ils seraient tous tués ou pris, c'était inexorable non moins que sa mort à lui, Quang, rebelle et assassin. Aussi — les Annamites, assez pusillanimes dans le cours de leur vie, ont, devant la mort, de ces résolutions froidement héroïques — avait-il déjà décidé de ne pas être pris, de mourir de sa propre main et, à l'exemple des grands pirates de jadis, seulement après avoir fait le plus de mal possible.

Comme les autres persistaient, criaillant, buvant du choum-choum volé, il les laissa peu à peu s'enivrer ; puis, les attaquant soudainement avec furie, il en tua une quinzaine de ses armes. Les autres s'enfuirent ou se soumirent. Après quoi grandi par ce carnage, il prit sans conteste le commandement absolu des révoltés, les fit entrer dans la forêt et, par des chemins perdus, les ramena sous la ville. Doutant de ses hommes, il n'osa pas tenter de la reprendre ; c'eût été bien facile : l'intrépide colonel venait de se lancer dans le nord à la poursuite des révoltés et le petit centre n'était ni gardé ni défendu !

Longtemps la bande, peu à peu diminuée de désertions, de trahisons, de morts et de blessures, erra dans la brousse tonkinoise, marchant de nuit, hors des sentiers fréquentés, faisant maints détours, tombant à l'improviste sur tel ou tel village, réquisitionnant vivres et porteurs sous la menace du massacre et de l'incendie. Derrière elle, plus ou moins loin, cheminaient les poursuivants, accablés par ces marches incessantes, décimés par la maladie et les coups de feu qui partaient tout à coup du haut des arbres, sans qu'on pût voir, tuer ou prendre les tireurs. Dans leurs villages à demi-désertés, les paysans recevaient les uns et les autres avec terreur, contraints de parler, contraints de mentir, car la vengeance effroyable de la bande rôdait toujours avec elle.

Après des semaines et des semaines de randonnées et de combats, après avoir tracé en sa fuite d'innombrables méandres, souffert les chaleurs d'été, les pluies incessantes, les chemins pleins d'eau, les forêts pleines de fièvre, les moustiques, les sangsues, le doï Quang, un jour, se trouva dans un bois, tout près de la ville d'où la révolte était partie et de laquelle son

propre destin semblait ne pouvoir se détacher ; derrière les arbres, il le savait, étaient les maisons abîmées, incendiées, la résidence au milieu de son parc, la caserne qu'il n'avait pu réduire, enfin le bâtiment de la garde indigène, dans la cour duquel, déjà, devaient s'exercer paisiblement au maniement de l'arme les miliciens remplaçant l'unité révoltée. Il n'avait plus avec lui que deux hommes. Deux hommes ! et dont il ne pouvait être sûr, après tant de défections, après cette lente et inexorable défaite qui, peu à peu, avait fait fondre et sa troupe et ses vagues espoirs !

Mourir n'est rien ! Il faut mourir sans perdre la face, voilà tout ! N'est pas vaincu celui qui est maître encore de vivre ou de mourir. Lui, Quang, ne voulait pas être vaincu. Accroupi sur la terre humide, il rêva longuement, tandis que les autres sans pensée, somnolaient. Tout à coup il se leva et, d'une voix claire, tranquillement, il leur donna l'ordre de lui creuser une tombe. Ils obéirent. N'ayant pour outils que leur baïonnette et leur coupe-coupe, ils eurent longue tâche ; assis de nouveau sur ses talons, Quang attendit, patient, impassible. Quand ils eurent achevé, il leur dit qu'il voulait être enterré avec son fusil. Ils promirent. Alors, s'allongeant au bord de la fosse afin de rouler dedans une fois mort, il appuya le canon de son arme contre sa tempe, eut un mot d'adieu pour ses compagnons et, pressant la gachette avec un orteil, se fit sauter la cervelle. Le corps tomba lourdement dans le trou, avec le fusil qu'une main crispée tenait encore. Les deux acolytes poussèrent la terre, la piétinèrent et partirent chacun de son côté. Ils avaient respecté la dernière volonté du mort.

Vers le soir, l'un d'eux revint. Vêtu comme un paysan, muni d'une houe et d'un coupe-coupe, il déterra le doï Quang, tira le corps sur un tertre, appuya le cou sur une pierre et, en trois ou quatre coups, le trancha. Puis il partit vers la ville, portant le fusil et la tête au crâne défoncé, toute souillée de sang et d'argile : le doï Quang n'avait pas défendu de toucher la prime, ces vingt piastres que le Gouvernement donnait par mousqueton rapporté... quand on y joignait la tête du pirate !

Longtemps après, le Gouvernement câblait encore au ministre, par petits paquets, les noms des légionnaires, des zouaves, des coloniaux que cette affaire avait coûtés. Nul Gouverneur Général n'aurait osé transmettre la liste en une fois !

Le père Mithridate était resté toute la nuit, puis toute la journée du lendemain dans son

four à pain. Il entendait les révoltés entrer dans l'auberge, dans la chambre même, bâfrer, rire, piller, gâcher et briser tout. L'un d'eux ouvrit la porte du four et regarda, mais il ne vit rien car le vieux mulâtre immobile et nu, se confondait avec le fond noirci par la fumée. Puis les pirates partirent. Au soir, Mithridate sortit de son four, avec prudence, ne vit personne, entendit la mitrailleuse et le canon. Il prit un pantalon qui traînait et, le torse nu, il s'enfuit vers le village où devaient l'attendre les siens ; mourant de faim et de soif, il avançait péniblement, quand il aperçut une petite bande marchant rapidement et silencieusement vers lui. Epouvanté, il se glissa dans un champ de maïs et s'y tint coi. Il plut ; la nuit devint fraîche, l'homme grelotta ; enfin, à l'aube, épuisé, se traînant, il se remit en route et put rejoindre sa famille. A ce moment les rebelles avaient abandonné la ville, mais le père était trop faible pour partir à nouveau. D'ailleurs les habitants terrorisés ne mettaient pas de hâte à retourner vers leurs maisons saccagées ; quand les Mithridate s'y décidèrent, ils trouvèrent leur mobilier détruit ; leur linge, leurs vêtements avaient été volés, leurs papiers avaient disparu. Le père, malade, put emprunter un veston et deux ou trois chemises ; alors ils quittèrent la bourgade en ruines. Jean et Nelly étaient toujours vêtus à l'indigène, et mal vêtus. Tous étaient abrutis de tristesse. Pourtant, dans les yeux de Nelly, on pouvait lire un espoir : française par la naissance et l'éducation, peut-elle rester plongée dans ce milieu annamite qui n'est pas le sien, en dépit du mélange de son sang ? l'habit misérable qui la couvre, la hutte en terre, la case indigène inconfortable et sale qui, peut-être, l'abritera cette nuit ; le riz et la saumure de charité qui la nourriront, tout cela n'est qu'un mauvais rêve ; la vie la replacera à sa modeste place dans le monde français ; elle retrouvera une maison, des vêtements, du linge, elle mangera du pain ; les Français l'aideront ; les prêtres, dans l'obéissance et le respect desquels elle a grandi, lui tendront une main secourable ; on ne va pas, tous, les abandonner à leur cruelle, à leur injuste misère...

...les Français, femmes et hommes ; les prêtres, ah ! oui !... Mais c'est pour ne pas mourir de faim que Nelly Mithridate, vêtue en pauvre, s'est donnée à moi, un soir, après dix-huit mois de dénuement !

PAUL MUNIER

(A suivre).

TRICOTONS

1. — Pull-over brodé rouge, blanc et marron sur p. ajouré, col piqué blanc, nœud rouge. Taille 42.

Fournitures : 200 grammes de laine mérinos pour tous tricots Juanita (4 fils) ; un peu de laine rouge, blanche, marron (6 fils) mérinos. Heures d'Oubli ; un col en piqué blanc ; un nœud de taffetas piqué rouge ; 2 aig. de 2 mm. de diamètre.

Points employés. Point fantaisie ajouré : Monter un nombre de m. divisible par 12. 1^{er} R. : *, 5 m. endr., 7 m. env., * 2^e R. : à l'envers, *, 1 dim., 3 m., 1 dim., 2 m., 1 aug., 1 m., 1 aug., 2 m., *, 3^e R. : *, 7 m. end., 5 m. env., * 4^e R. : à l'env., 1 dim., 1 m., 1 dim., 2 m., 1 aug., 3 m., 1 aug., 2 m. * 5^e R. : *, 9 m. endr., 3 m. env., * 6^e R. : *, à l'env., 1 dim., 3 m., 1 aug., 5 m., 1 aug., 2 m., * 7^e R. : *, 11 m. endr., 1 dim., * 8^e R. : tout à l'envers, 9^e R. : *, 7 m. env., 5 m. end., * 10^e R. : *, 2 m., 1 aug., 1 m., 1 aug., 2 m., 1 dim., 3 m., 1 dim., * 11^e R. : *, 2 m. end., *, 5 m. env., 7 m. endr., *, 12^e R. : *, 2 m., 1 aug., 3 m., 1 aug., 2 m., 1 dim., 1 m., 1 dim., * 13^e R. : 2 m. endr., *, 3 m. env., 9 m. end., * 14^e R. : 2 m., *, 1 aug., 5 m., 1 aug., 2 m., 1 dim., 3 m., * 15^e R. : 2 m. end., * 1 dim., 11 m. end., * 16^e R. : tout à l'env. Reprendre toujours ces 16 rangs.

Point de côte 2 et 2 : 2 m. endr., 2 m. env. Point de grain de mil : 1 m. endr., 1 m. env., contrarier à tous les rangs.

Exécution devant : monter 120 m., trav. au p. de côtes 2 et 2. Faire 7 mm., puis trav. au point de fantaisie ajouré.

Augm. des côtés : Faire 1 augm. de chaque côté tous les 1 1/2 cm. 12 fois pour obtenir 144 m.

Emmanchures : A 30 cm. de hauteur totale, rabattre les emmanchures 6, 5, 2 fois 4, 1 fois 2 et 3 fois 1, il reste 96 m.

Empiècement : A 35 cm. de hauteur totale, recommencer l'empiècement en travaillant entièrement au point de grain de mil.

Encolure : A 38 cm. de hauteur totale, rabattre pour l'encolure les 12 m. du milieu, puis touj. 4 m. jusqu'à ce qu'il reste 44 m., ensuite 2 m. de chaque côté. Il reste 28 m. à l'épaule.

Epaule : A 45 cm. de hauteur, rabattre l'épaule en 4 fois 7 m.

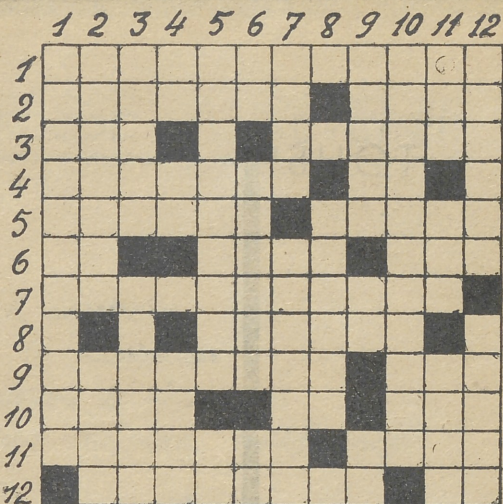
Dos : Comme le devant, mais en supprim. l'encolure et en rabat. à 43 cm. les épaules en 4 fois 7 m. et les 40 m. du milieu pour finir en une seule fois.

Manches : Monter 62 m., trav. au p. de côtes 2 et 2, faire 1 aug. de chaque côté tous les 2 cm. à partir de 10 cm. de haut ; en faire 6 de chaque côté. A 23 cm. de haut commencer le p. fantaisie avec 74 m., faire 1 aug. tous les 1 cm. jusqu'à obtenir 108 m., puis trav. tout droit. A 48 cm. de haut. totale, rabattre toujours 2 m. au comm. de chaque rang jusqu'à ce qu'il ne reste plus que 52 m., puis trav. au p. grain de mil. et continuant les dim. A 7 cm. de haut. de p. de grain de mil., rabat. en une seule fois.

Montage : Assembler les coutures de côté au p. surjet ainsi que les manches et les épaules.

Broderie : Exécuter une broderie en chevron sur les jours du pull. en commençant par la laine rouge dans le dos du pull. en commençant par les côtés. Passer cette laine au p. de reprise dans les 3 jours de ch. motif en suivant le dessin et en remontant vers le milieu du pull. (voir photo). En faire une semblable aux jours du dessus en laine blanche, puis marron, puis blanche, puis rouge pour finir.

MOTS CROISÉS N° 3



Horizontalement.

1. — Qui se rapportent à une diarrhée.
2. — Couvrir d'une substance molle — Algue gélatineuse.
3. — Jovial — Rangs.
4. — Jaunisses — Pronom.
5. — Officier d'administration anglais — Iles de la Mer Caspienne.
6. — Saint normand — Plage du comté de Kent — Pro-pice.
7. — Qui resserrent.
8. — Géographe arabe.
9. — Ville de Sardaigne — Avec son fruit, on fait du pain.
10. — Histoires — Initiales du comédien préféré de Napoléon — Rivière de Bavière.
11. — Oasis — Habitation en bois de sapin.
12. — Ceux qui à Rome dressaient les gladiateurs — Unité de poids chez les Romains.

Verticalement.

1. — Qualifie une réunion de personnes.
2. — Son père et sa mère devaient aimer la mer — Caricaturiste français.
3. — Publie — Voiture.
4. — Lettre grecque — Terminaison d'infinitif — Il n'a pas attendu Voronoff.
5. — Iridiacées d'Amérique — Mesure.
6. — Terminaison d'infinitif — Titre turc qui se place après les noms propres — Préposition.
7. — Etoffe de soie — Attachat.
8. — Auteur dramatique allemand.
9. — Morceau de la cuisse d'un veau — Initiales d'un moyen de communication parisien — Canton.
10. — Solutions de continuité dans un tissu avec écoulement de substance.
11. — Son nom sert à beaucoup d'Instituts de Beauté — Fleuve et ville d'Allemagne — Gâteau.
12. — Ombellifère — Panier de jonc.

Solution des mots croisés n° 2

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	T	R	I	V	E	L	I	N	A	D	E	S
2	R	E	M	E	S	U	R	E	R	E	N	T
3	A	C	A	R	U	S		R	O	B		E
4	N	E	R	I	S		R	I	M	E	U	R
5	C	L	E	T		G	U	N	E	T	T	E
6	H	E	T	A	I	R	I	E	S		I	O
7	E	R		B		O	S	E		U	L	M
8	L		O	L	A	U	S		U		E	E
9	A	R	G	E	N	T	E	U	S	E		T
10	R		I	S		E	L	Z	E	V	I	R
11	D	I	E		I	S	E	E		O		I
12	S	O	R	B	E		E	S	T	E	R	E

TOUS

TÉLÉPHONE
NUMÉRO : 141

LES PROCÉDÉS
MODERNES DE REPRO-
DUCTION EN NOIR
ET EN COULEURS
SONT A VOTRE DISPOSITION
A L'IMPRIMERIE

G. TAUPIN & C^{IE}
50, Rue Paul-Bert - Hanoï

Le Directeur-Gérant : Jean SAUMONT

Imp. G. Taupin & Cie — Hanoi

UNE ADRESSE A RETENIR

Si vous avez...

- une maison à construire
- des travaux de décoration
- des petits travaux de réparation
ou d'entretien (peinture, badigeonnage)

Consultez immédiatement l'entreprise

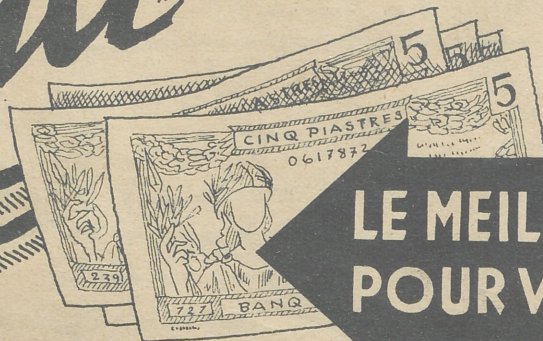
TRAN-VAN-TAN

4, RUE MARÉCHAL-PÉTAİN
Téléphone N° 492 - HANOI

L'Indochine Philatélique

15, Rue Chanceaulme - Hanoi

Voici



**LE MEILLEUR PLACEMENT
POUR VOS ECONOMIES**



LOTTERIE INDOCHINOISE